



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Calédonie



Forêt
sèche

Espèces
envahissantes

Patrimoine
marin

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Liste des acronymes

AECOM	Bureau d'études et de conseil en ingénierie américain	LAGMR	Lycée Agricole et Général Michel Rocard
ACCAF	Association Communale de Chasse Agréée de Farino	MNHN	Museum National d'Histoire Naturelle
AFB	Agence Française pour la Biodiversité	MTES	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
AICA	Association Interprovinciale de gestion des Centres Agricoles	NC	Nouvelle-Calédonie
BEST	Régime volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les territoires des régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer de l'Union européenne	CEIL	Observatoire de l'Environnement
B4Life	Biodiversity for Life	PAD	Plan d'Actions Dugong
CA	Conseil d'Administration	PADs	Plan d'Actions Définitifs
CCCE	Comité Consultatif Coutumier Environnemental	PAS	Plan d'Actions Simplifiés
CI	Conservation International	PEE	Pôle Espèces Envahissantes
CIE	Centre d'Initiation à l'Environnement	PEP	Politique de l'Eau Partagée
COFIL	Comité de PIlotage	PFS	Pôle Forêt Sèche
CREG	Centre de Régulation des Gros Gibiers	PGF	Parc des Grandes Fougères
CSIRO	Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (organisme gouvernemental australien pour la recherche scientifique)	PII	Pacific Invasive Initiative
CT	Comité Technique	PILN	Pacific Invasive Learning Network
DAFE	Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement	PN	Province Nord
DAVAR	Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales	PNMC	Parc Naturel de la Mer de Corail
DENV	Direction de l'Environnement	PPM	Pôle Patrimoine Marin
DG DEVCO	Direction Générale du Développement et Coopération	PPRB	Parc Provincial de la Rivière Bleue
EDEC	Etablissement De l'Elevage de Cervidés de Nouvelle-Calédonie	PROE	Programme Régional Océanien pour l'Environnement
EEE	Espèce Exotique Envahissante	PROTEGE	Programme Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes
EIE	Enseignement à l'Initiative de l'Établissement	PS	Province Sud
FED	Fonds Européens pour le Développement	PTOM	Pays et Territoire d'Outre-Mer
FFCNC	Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie	PUD	Plan d'Urbanisme Directeur
FS	Forêt Sèche	RECOFOR	RÉgulation des cerfs pour la Conservation des FORêts
GBRF	Fondation pour la Grande Barrière de Corail	RELIQUES	Fragmentation des forêts sur substrats ultramafiques de Nouvelle-Calédonie
GBRMPA	Parc Marin de la Grande Barrière de Corail	REPRISE	Restauration d'Écosystèmes pour la Prévention des Risques naturels et les Services Éco-systémiques
GDSV	Groupement de Défense Sanitaire Végétal	RESCCUE	Résilience des Écosystèmes et des Sociétés face au changement Climatique
GMNF	Gestion des Milieux Naturels de la Faune	RORC	Réseau d'Observation des Récifs Coralliens
GT	Groupe de Travail	RR	Réaction Rapide
IAC	Institut Agronomique Néo-Calédonien	SEM	Société d'Economie Mixte
ICRI	Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens	SER	Société d'Écologie de la Restauration
IFAP	Institut de Formation à l'Administration Publique	SIG	Système d'Information Géographique
IFRECOR	Initiative Française pour les Récifs Coralliens	SIVAP	Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire
IRD	Institut de Recherche pour le Développement	SLN	Société Le Nickel
KNS	Koniambo Nickel SAS	SNSM	Société Nationale de Sauvetage en Mer
		TE ME UM	TErres et MErs UltraMarines
		UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
		UNC	Université de la Nouvelle-Calédonie
		UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
		WIPSEA	Startup technologique dédiée à la préservation de la biodiversité et experte en analyse d'images par le Deep Learning
		ZCO	Zone Côtière Ouest

Sommaire

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET ACTIVITÉS TRANSVERSALES

1 Ressources humaines	5
2 Ressources budgétaires	5
3 Partenariats et activités réseaux	6
4 Communication du CEN	9

FORÊT SÈCHE

1 Protection des sites prioritaires de forêt sèche	11
2 Restauration des forêts sèches	12
3 Planification et coordination de la gestion des sites prioritaires	16
4 Expertises	18
5 Édition, communication et sensibilisation	18

PATRIMOINE MARIN

1 Le patrimoine mondial	21
2 L'IFRECOR Nouvelle-Calédonie	25
3 Le Plan d'Actions Dugong	28

ESPÈCES ENVAHISSANTES

1 Stratégie pays de lutte contre les EEE	31
2 Signalements et alertes (Cellule de veille)	32
3 Activités sur les « Ongulés envahissants »	34
4 Activités sur d'autres EEE	37
5 Formations	38
6 Expertises	39
7 Activités réseaux	40
8 Communication et sensibilisation	41

ANNEXES

1 Tableau des effectifs du CEN	43
2 Organigramme du CEN	44
3 Membres du Conseil d'Administration	45
4 Membres du Conseil Scientifique	46
5 Comptabilité analytique par pôle	47



fonctionnement général

et activités transversales

LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES TROIS PÔLES THÉMATIQUES DU CEN ET DES OPÉRATIONS TRANSVERSALES, LES QUESTIONS STRATÉGIQUES ET LA REPRÉSENTATION SONT ASSURÉES PAR L'ÉQUIPE DE DIRECTION, QUI ORGANISE ÉGALEMENT LA GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGÉTAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT. DES RÉUNIONS D'ÉQUIPE RÉGULIÈRES SONT DÉDIÉES AUX QUESTIONS TRANSVERSALES À L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU CEN. L'ÉQUIPE DE DIRECTION SE CHARGE DE LA PRÉPARATION ET L'ORGANISATION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION, EN LIEN AVEC LA PRÉSIDENTE.

3 Conseils d'administration ont été organisés en 2019 :

- le 5 avril 2019 (Koné)
- le 28 août 2019 (Koné)
- le 13 décembre 2019 (Nouméa)

afin de valider les budgets, les plans d'actions
et évoquer des sujets phares de l'année.

1

RESSOURCES HUMAINES

• ÉTAT DES EFFECTIFS

L'état des **effectifs du CEN** en 2019 est présenté en **annexe 1**. L'année a été particulièrement marquée par un renforcement des effectifs :

- Création du poste **d'assistant(e) à la coordination du Pôle Patrimoine Marin**,
- Recrutement d'une **chargée de communication**,
- Recrutement de l'**animateur territorial PROTEGE**,
- Recrutement du **chef de projet récifs résilients**

• ACCUEIL DE STAGIAIRES

- Stage M1, Université de Montpellier : Analyse de données de l'impact du cerf rusa en Nouvelle-Calédonie.
- Stage de fin d'études, AgroSup Dijon : Évaluation des opérations de reboisement visant la restauration écologique des forêts sèches.
- Stage de césure, École Normale Supérieure, Paris : Élaboration de plans de gestion des sites prioritaires de forêts sèches en Nouvelle-Calédonie.
- Stage de découverte Métiers, Collège de Paimboué, Koné.

2

RESSOURCES BUDGÉTAIRES

La **comptabilité analytique** horaire, mise en place depuis février 2016, couplée à la comptabilité analytique par action, permet d'apprécier précisément le coût de chaque objectif et de chaque action mis en œuvre par les agents des trois pôles. Les résultats de cette comptabilité analytique pour 2019 sont présentés en **annexe 5**.

Le CEN mobilisé depuis 2015 dans le cadre de la préparation du **11^{ème} FED régional**, projet PROTEGE, a continué à largement se mobiliser tout le long de l'année 2019 sur le dossier (programme PROTEGE), dans le cadre notamment de la préparation des conventions avec le PROE et l'Agence Rurale (voir Pôle EEE). Les premiers fonds dédiés au projet sur le thème 4 (EEE) ont été versés au CEN dans le cadre de la convention d'animation signée avec le PROE.



PARTENARIATS ET ACTIVITÉS RÉSEAUX

• UNE ÉTUDE POUR L'AVENIR

La convention constitutive du CEN, d'une durée de dix ans, arrivera à échéance le 21 mars 2021. Les administrateurs ont exprimé à plusieurs reprises la nécessité d'une **vision stratégique sur le long terme** permettant de clairement positionner le CEN dans le paysage des acteurs de l'environnement en Nouvelle-Calédonie. Le conseil d'administration du 14 décembre 2018 s'est positionné en faveur de la **réalisation d'une étude stratégique** en ce sens **dès 2019** afin de pouvoir **construire l'avenir de la structure et de ses missions**.

La phase 1 de bilan et diagnostic a démarré en septembre 2019 (analyse bibliographique, réunions et entretiens avec les parties prenantes). Une première restitution du diagnostic provisoire a été présentée au CA du CEN du 13 décembre 2019.

• PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS EXTÉRIEURS

Dates	Lieux	Objets
28 mai 2019	Vincennes	COPIIL Te Me Um (AFB)
2-7 juin 2019	Saint Martin	Comité National IFRECOR (1)
2-5 octobre 2019	Sète	Séminaire des CEN (2)
8-11 octobre 2019	Polynésie française	Atelier capitalisation projet BEST 2.0
2 décembre 2019	Townsville	Réunion générale annuelle ICRI - Atelier Getsion pour la résilience

(1) Intervention CEN : bilan de l'animation du comité IFRECOR NC

(2) Intervention CEN : Présentation TE ME UM et compagnonnage

• PARTICIPATION LOCALE À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

De par son caractère multi partenarial, son champ d'action géographique à l'échelle du pays et son champ d'action thématique, le CEN est fréquemment, et de plus en plus, sollicité pour participer à des réunions de diverses instances et, plus ou moins directement, relatives à ses domaines d'intervention.

• PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS GRAND PUBLIC

Tout au long de l'année, les agents du CEN ont été amenés à participer à divers évènements grand public.



Participants au Comité National IFRECOR, Saint-Martin, Juin 2019



Séminaire des CEN, Sète, Octobre 2019 - © FCEN



• SOLLICITATIONS ET CONTRIBUTIONS DIVERSES

Identifié d'une part comme la seule structure locale en charge de la coordination de certaines thématiques environnementales en Nouvelle-Calédonie, et d'autre part comme point focal local, régional ou national pour ces mêmes thématiques, le CEN est fréquemment sollicité « au fil de l'eau » et hors programmation initiale, tout au long de l'année, pour des avis, expertises, relectures de documents, participation à des réunions ou ateliers, transmissions d'informations, sur des sujets en lien plus ou moins directement avec ses champs actuels de compétence. Ces sollicitations, auxquelles s'efforce de répondre l'équipe dans la mesure du possible, participent de manière non négligeable à l'augmentation de sa charge de travail.

FOCUS SUR LA FÊTE DE LA SCIENCE

Cette année encore, le CEN a contribué à la Fête de la Science, par :

- l'animation d'un stand CEN dans les différents villages des Sciences (Koné et Nouméa) ;
- l'organisation d'une visite grand public de la forêt sèche de Pindaï.

PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE MICHEL ROCARD

Sollicité par la DAFE, le CEN a accepté de devenir, à compter de 2016, membre du conseil d'administration du Lycée Agricole et Général Michel Rocard à titre de personnalité qualifiée, avec voix délibérative. À ce titre, le CEN a participé aux CA de juillet et novembre 2019. Outre ce mandat officiel, le CEN a développé des partenariats techniques avec l'établissement, détaillés ci-dessous dans les chapitres des Pôles Forêt sèche et Espèces envahissantes (suivi plantations, intervention EIE). Une convention globalisée reprenant l'ensemble des éléments de collaboration entre les deux structures a été signée en mars 2019. Le CEN a également participé à l'évènement « Partage ton parcours » organisé par l'établissement le 2 août 2019.

PARTENARIAT AVEC LE LE MNHN – LA PLANÈTE REVISITÉE NC

Un 3^{ème} avenant à la convention de reversement de septembre 2016 a été signé en novembre 2019 afin de permettre au CEN de recevoir des fonds complémentaires nécessaires à l'engagement des commandes et prestations pour le compte du MNHN dans le cadre des modules 2019 de La Planète Revisitée.

L'équipe de direction du CEN a été mobilisée dès février 2019 sur l'organisation logistique des modules « nudibranches » (février), escargots terrestres (avril), marin profond (Kanadeep 2 en septembre) et marin côtier (Koumac, en novembre), de l'expédition.



• **AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ (AFB)**

TE ME UM

- Participation du CEN au COPIL de mai 2019.
- Signature du **contrat d'adhésion à la charte des référents** en septembre 2019.
- Présentation de TE ME UM et du principe du compagnonnage lors du séminaire des CEN en octobre 2019.

- Appel à microprojets

Suite à l'appel à microprojets lancé en juin 2019, le CEN, en tant que référent local a diffusé cet appel dans son réseau, puis a été sollicité pour analyser les microprojets émanant de la Nouvelle-Calédonie (8 dossiers) et faire part de son avis sur ces derniers.

Lancement de la **campagne de compagnonnage** en juin 2019, relayée par le CEN. Une candidature s'est manifestée en Nouvelle-Calédonie et a été retenue par l'AFB.

- Contribution du CEN à la réalisation de la fiche Bilan TE ME UM 2008-2018 en Nouvelle-Calédonie

• **CONTRIBUTION À LA VIE DU RÉSEAU DES CEN (FCEN)**

- Alimentation du Tableau de Bord et du tableau de bord social des CEN (septembre 2019).
- Participation au séminaire des CEN (octobre 2019) – cf tableau page 6.
- Contribution à l'édition du livre des CEN, sorti en octobre 2019 : rédaction des pages Nouvelle-Calédonie.



Aperçu des pages Nouvelle-Calédonie dans le livre « Conservatoires d'espaces naturels - À la découverte des sites remarquables »



COMMUNICATION DU CEN

En l'absence de chargé(e) de communication une partie de l'année, la coordination de l'élaboration et de la mise à jour des outils de communication du CEN a été réalisée par l'équipe de direction, avec une importante contribution de chaque pôle. L'arrivée de la chargée de communication début septembre a rapidement permis d'avancer plus efficacement sur ces points.

• SITE INTERNET

Depuis la mise en ligne en décembre 2015 du site internet du CEN, celui-ci est actualisé régulièrement par les agents de chaque pôle ou de la direction : publication de brèves, mise à jour de l'agenda, mise en ligne de documents et de vidéos (via la chaîne YouTube dédiée). Il a également fait l'objet d'une maintenance corrective et évolutive tout au long de l'année afin d'en améliorer notamment son ergonomie et ses fonctionnalités.

• PAGE FACEBOOK

Initialement créée mi 2018 en vue de communiquer sur l'anniversaire des 10 ans d'inscription du bien calédonien sur la Liste du patrimoine mondial, avec les événements associés, la page Facebook du CEN se fait le relais de la communication autour de l'ensemble des activités du CEN, en complément du site internet.



• STAND CEN

Le stand du CEN continue à s'étoffer au niveau de ses outils de sensibilisation et de communication.

• ÉDITION GRAND PUBLIC DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Une version grand public du rapport d'activité 2018 a été éditée, disponible en version papier (50 exemplaires) et en version pdf téléchargeable sur le site du CEN.

• LETTRE D'INFORMATION

Deux numéros de la lettre d'information du CEN « Espace Nature » sont parus en 2019 (février et septembre), disponibles en version papier (800 exemplaires), en version pdf téléchargeable sur le site du CEN, et en version html envoyée par mail aux abonnés.



• FICHE IDENTITÉ CEN

Une fiche d'identité du CEN, en format A4 recto-verso a été éditée, mettant en exergue les principales activités du CEN et les chiffres clefs de 2018. Réalisée en interne, elle est destinée à être actualisée annuellement.





Pôle Forêt Sèche

EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS (CF. ENCADRÉ) POUR LA CONSERVATION DES FORÊTS SÈCHES EN NOUVELLE-CALÉDONIE, LE PÔLE FORÊT SÈCHE (PFS) A ENGAGÉ DANS LE CADRE DE SON PLAN D'ACTIIONS 2019 LES OPÉRATIONS PRÉSENTÉES CI-APRÈS.

Comité technique et groupes de travail animés en 2019 par le PFS

Le comité technique forêt sèche s'est réuni le 18 juin 2019 et le 20 novembre 2019 afin d'assurer le suivi des opérations mises en place par le PFS et d'élaborer un plan d'actions pour 2020. Le comité technique a souhaité engager des réflexions thématiques par le biais des groupes de travail (GT) suivants :

- GT pour le suivi scientifique des forêts sèches (14 mars, 5 juin et 23 août 2019).
- GT pour le transfert des opérations et de la gestion des sites prioritaires (5 novembre 2019).

1

PROTECTION DES SITES PRIORITAIRES DE FORÊT SÈCHE

En 2019, des sites protégés ont fait l'objet d'opérations de maintenance ou de renforcement de leur clôture afin d'assurer une plus grande protection face aux ongulés (cerfs et cochons) :

- Tipenga (Pouembout)
- Nékoro (Poya)

D'autres opérations d'entretien ont également été menées par les gestionnaires de sites (parcelle ex-nihilo à Pindai, clôture de la forêt sèche du littoral sur le domaine de Déva, clôture du conservatoire de Tiéa).

Objectifs pour la conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie

- Protéger et étendre les sites représentatifs des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie pour permettre la conservation des habitats et des espèces, et intervenir pour réduire les menaces sur d'autres forêts sèches.
- Doubler le rythme de protection physique des sites de forêt sèche, en passant de 300 ha à 600 ha, voire 700 ha de forêt sèche clôturés.
- Multiplier par 10 les surfaces reboisées, afin de parvenir à 200 ha d'ici 2023, tout en baissant les coûts unitaires de plantation.

Le PFS a assuré des missions ponctuelles de surveillance et d'état des lieux des mises en défens sur les sites de Beaupré, de la Pointe Maa, de Malhec et sur la parcelle ex-nihilo de Pindai.

Suite à l'identification, en 2018, de sites à fort enjeux de conservation et de restauration écologique dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion des sites prioritaires de forêt sèche, le PFS a défini un nouveau projet de mise en défens dans la continuité du site en cours de restauration sur la presqu'île de Pindai. Le cadrage technique et financier de ce nouveau projet a été réalisé en étroite collaboration avec la province Nord, gestionnaire de la presqu'île de Pindai, et avec le comité technique forêt sèche. La protection de ce nouveau site d'environ 200 ha sera effectuée dans le cadre du plan d'action forêt sèche 2020 et permettra à terme d'initier la restauration écologique d'environ 170 ha de forêt dégradée.



Cadrage technique d'un nouveau projet de protection et restauration écologique sur la presqu'île de Pindai



Vue du chantier de plantation 2019 (Parcelle ex-nihilo)

2

RESTAURATION DES FORÊTS SÈCHES

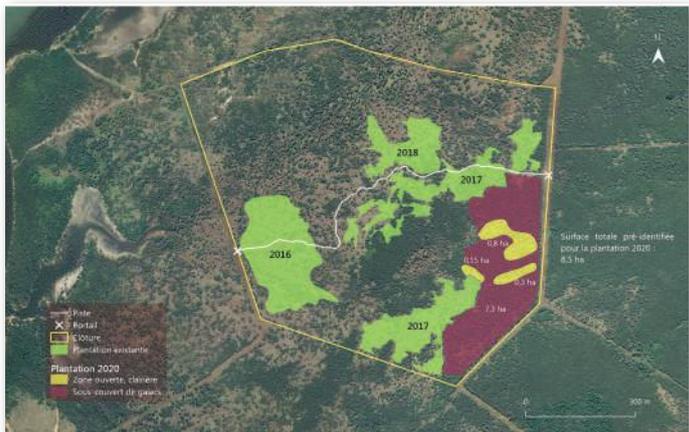
• PLANTATIONS D'ESPÈCES DE FORÊT SÈCHE ORGANISÉES EN 2019

Le CEN a finalisé en 2019 le programme de plantations défini dans le cadre du projet BEST 2.0.

Ainsi 5 000 nouveaux plants de 29 espèces différentes ont été plantés en vue de regarnir les premières plantations de la parcelle ex-nihilo sur la presqu'île de Pindaï.

Cette opération initiée depuis 2016, vise l'amélioration de la connectivité des forêts sèches sur la presqu'île de Pindaï et tente de démontrer, conformément aux orientations fixées en 2012 par son conseil d'administration, la faisabilité de créer des sites de forêt sèche « ex-nihilo » (sur des espaces non forestiers), grâce à des protocoles techniques plus efficaces. Cette opération sera reconduite en 2020 en privilégiant la plantation sous-couvert de la végétation en place (fourrés à gaiacs). Cette nouvelle plantation va permettre de compléter les référentiels techniques de restauration écologique des forêts sèches et fera l'objet d'une valorisation par le biais d'une prochaine mise à jour du vade-mecum de la restauration écologique des forêts sèches.

Le PFS a également mené des opérations d'entretien de plantation sur le site de Pindaï (parcelle ex-nihilo), de Tiéa, Nékoré et Tipenga, et a finalisé une opération de lutte contre une espèce exotique envahissante végétale (*Pluchea odorata*) qui avait envahi une parcelle de restauration écologique sur le site de la Pointe Maa.



Localisation des plantations réalisées et à venir (parcelle ex-nihilo)



Lutte contre *Pluchea odorata*, espèce exotique envahissante prioritaire de niveau 4 dans une parcelle de restauration écologique (Pointe Maa)

• BILAN DU PROJET BEST 2.0 : PROTÉGER ET RESTAURER LES FORÊTS SÈCHES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Le programme BEST 2.0 coordonné par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), est un programme d'appui aux Pays et Territoires d'Outre-Mer européens (PTOM) et leurs acteurs, soutenu par la Commission européenne (DG DEVCO) dans le cadre de l'initiative B4Life (Biodiversity for Life). Le programme vise à promouvoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources naturelles et des services écologiques, ainsi que l'approche écosystémique pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

Le projet « Protéger et restaurer la forêt sèche du littoral de Nouvelle-Calédonie », coordonné par le CEN sur la période 2016-2019, s'est attaché à développer des actions de restauration sur deux sites majeurs de forêt sèche : le domaine de Deva en province Sud, et la presqu'île de Pindai en province Nord. Ce projet a été finalisé et audité par l'UICN en juin 2019 afin de rendre compte à la Commission européenne des résultats de ces opérations au profit des forêts sèches patrimoniales de Nouvelle-Calédonie.

Les membres du comité technique forêt sèche se sont également rendus sur le terrain le 18 juin 2019 pour partager les retours d'expériences de la mise en œuvre d'une opération de restauration écologique des forêts en Nouvelle-Calédonie.



Présentation des réalisations du projet BEST 2.0 aux membres du comité technique forêt sèche

• LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DU PROJET BEST 2.0 « FORÊT SÈCHE »

Les actions développées dans le cadre du projet ont permis :

- La réalisation de plantations « ex-nihilo » dans une parcelle protégée de 75 ha (presqu'île de Pindai).
- La protection physique de 300 ha de forêt sèche et de 100 ha dédiés à la restauration écologique (plantation) sur le domaine de Déva.
- Le renforcement de la sensibilisation à la protection des forêts sèches sur ces deux sites d'intérêts.
- La capitalisation des expériences de restauration des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie à travers la diffusion du vade-mecum de la restauration écologique des forêts sèches.

• LE PROJET BEST 2.0 « FORÊT SÈCHE » EN QUELQUES CHIFFRES

- **300 ha** de forêt sèche littorale protégés physiquement.
- **100 ha** protégés en milieu ouvert pouvant à terme bénéficier d'opérations de restauration écologique.
- **Une quinzaine d'hectares** reboisés avec des espèces locales et endémiques de Nouvelle-Calédonie.
- **20 000 plants** de forêt sèche mis en terre.
- Durée du projet : **3 ans**.
- Budget total du projet : **53 millions de Francs Pacifique** (financement européen 85%, financement CEN 15 %).





Incendie de la parcelle de forêt sèche sur la presqu'île de Pindai

• PARTAGE D'EXPÉRIENCES À L'ÉCHELLE DU PACIFIQUE

Le PFS a participé du 8 au 10 octobre 2019, avec 4 autres porteurs de projet néo-calédoniens, à l'atelier de capitalisation du programme BEST 2.0 organisé à Papeete, à l'initiative des gouvernements de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie, par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) organisation coordinatrice du programme BEST 2.0 et le Comité français de l'UICN partenaire du programme et relais régional pour la région Pacifique. Cet atelier a permis de mettre en valeur les résultats du projet BEST 2.0 forêt sèche auprès de partenaires de la conservation de la région Pacifique d'une part, et de capitaliser les retours d'expériences sur la réalisation technique des projets d'autre part.



Atelier de capitalisation du programme BEST 2.0 Papeete (UICN) - © Jean Kape

• SUIVI DES ACTIONS DE RESTAURATION, CAPITALISATION ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Sur les parcelles plantées de 2016 à 2019, le CEN a mis en place un dispositif de suivi en collaboration avec l'entreprise en charge du chantier de restauration. Ce dispositif permet de suivre la survie des plants mis en terre et la croissance d'un échantillon d'individus.



Parallèlement, un suivi météorologique localisé est en cours. À ce stade, les analyses des résultats ne permettent pas d'obtenir des tendances significatives sur les espèces cadres de la restauration écologique des forêts sèches compte tenu du peu de recul dont bénéficie le PFS sur les premières plantations de la parcelle «ex-nihilo» de Pindai. Les taux de survie sont variables (de 30% à 88%) d'une année sur l'autre en fonction des conditions environnementales, des espèces et des protocoles techniques utilisés.

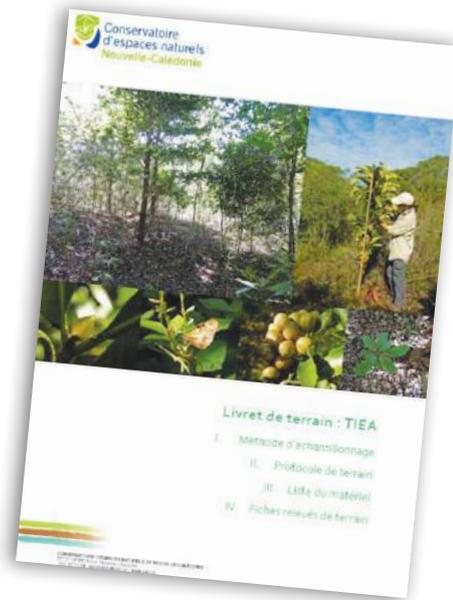
La survie des plants a par ailleurs été fortement impactée par l'incendie survenu sur la presqu'île de Pindai du 29 novembre 2019 au 4 décembre 2019. Cet incendie a mis à mal cinq années de travail de l'équipe du PFS, et des partenaires associés, sur ce site expérimental en détruisant 45% du site de restauration (34 hectares) et environ 1/3 des plantations (4.8 hectares). Une plainte a été déposée par le CEN afin d'obtenir réparation des préjudices majeurs subis sur cette opération de restauration écologique des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.



Incendie de la parcelle de forêt sèche sur la presqu'île de Pindai

Dans le cadre des travaux du groupe de travail suivis scientifiques des forêts sèches animé par le PFS, une réflexion a été initiée pour l'évaluation d'anciennes parcelles restaurées, 10 ans après les phases de plantation. Pour définir et tester une méthode adaptée aux forêts sèches, répondant aux standards internationaux préconisés par la Société d'Ecologie de la Restauration (SER) et s'appuyant sur des travaux de recherche de l'IAC, le PFS a accueilli une étudiante ingénieure de l'école AgroSup Dijon durant 6 mois, de mars à septembre 2019.

Co-encadré par l'IAC, ce travail a permis de déterminer un panel de 21 indicateurs permettant d'évaluer les trajectoires écologiques des premiers essais de restauration des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie sur les deux sites pilotes de Tiéa (Pouembout) et Pointe Maa (Païta).



Livret terrain pour la réalisation d'une évaluation de la restauration écologique d'une parcelle de forêt sèche



Relevés terrain au sein d'une parcelle témoin sur le site de la Pointe Maa 10 ans après la plantation

Malgré quelques interrogations récurrentes sur l'influence de certaines espèces exotiques envahissantes végétales au sein des parcelles plantées, les résultats de ces évaluations sont encourageants et permettront d'enrichir les réflexions pour définir de nouveaux projets de restauration écologique en Nouvelle-Calédonie.

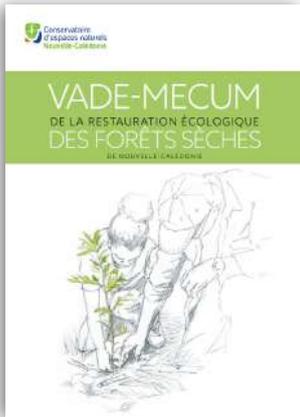
Cette nouvelle méthode à appliquer sur le terrain va être étendue à d'autres parcelles de restauration écologique afin de recueillir le plus d'expériences possible et guider les interventions des gestionnaires de sites. Ce travail sur l'évaluation d'anciennes parcelles reboisées fera l'objet d'une valorisation lors de la prochaine mise à jour du **vade-mecum de la restauration écologique des forêts sèches**.

Le suivi spécifique à l'opération de renforcement des populations d'une espèce rare et menacée (*Ixora margaretae*) initié en 2016 a été reconduit en 2019 permettant de faire le bilan de la survie (41% à 77% selon les sites), de la croissance et de l'état sanitaire des individus plantés au sein de quatre conservatoires de forêt sèche du secteur de Pouembout-Poya (Tiéa, Pindaï, Tipenga et Nékoro).



*Suivi de l'espèce rare et menacée *Ixora margaretae*, conservatoire de Tiéa*

En 2019, l'équipe du PFS a été fortement mobilisée pour capitaliser et diffuser les informations techniques liées à la restauration écologique des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie. La finalisation du projet BEST 2.0 a été l'occasion d'éditer et de diffuser le Vade-mecum de la restauration écologique des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie sous format papier (250 exemplaires) et **numérique**.



Vade-mecum de la restauration écologique des forêts sèches édité par le PFS en 2019

Le vade-mecum de la restauration écologique des forêts sèches est une véritable boîte à outils pour la restauration écologique des forêts sèches.

Il rassemble et synthétise, sous forme de fiches thématiques, les éléments essentiels pour mener à bien une opération de protection et de restauration des forêts sèches. Des documents techniques, listes d'espèces et un carnet d'adresses d'acteurs agissant dans le domaine de la restauration

des forêts viennent compléter les fiches du vade-mecum pour orienter au mieux les démarches des porteurs de projets de restauration et les initiatives citoyennes.

Pour compléter la démarche de partage d'expériences, de savoir-faire et de formation des jeunes néo-calédoniens, le PFS a reconduit son partenariat avec le Lycée Agricole et Général Michel Rocard en accueillant une classe de la section GMNF (Gestion des milieux naturels et de la faune) lors du chantier de plantation 2019 sur la presqu'île de Pindai.

3

PLANIFICATION ET COORDINATION DE LA GESTION DES SITES PRIORITAIRES

• COORDINATION DES INTERVENTIONS ET MUTUALISATION DES MOYENS

En 2019, le PFS s'est attaché à coordonner la gestion des six sites prioritaires de forêt sèche qui bénéficient depuis fin 2018 d'un plan de gestion simplifié, validé par le comité technique forêt sèche. Ce travail de coordination a nécessité l'organisation de plusieurs rencontres sur le terrain entre le PFS et les services techniques des provinces, afin de procéder au transfert effectif de certaines opérations de gestion des sites prioritaires (surveillance, maîtrise d'œuvre des opérations d'entretien des clôtures et suivis scientifiques).

Conformément aux décisions du comité technique, le groupe de travail transfert opération-gestion des sites poursuit ses travaux pour améliorer la synergie des actions et des moyens techniques pour la gestion des sites de forêt sèche.



Rencontre entre le PFS et les services techniques provinciaux pour la gestion des sites prioritaires et le transfert d'opérations.



Pour planifier les transferts d'opérations de gestion de trois autres sites prioritaires, selon les lignes directrices validées par les collectivités gestionnaires (provinces Sud et Nord), le PFS accueille depuis septembre 2019, pour une durée de 6 mois, une étudiante de l'École Normale Supérieure de Paris qui appuie l'équipe du PFS pour la réalisation de diagnostics des sites, la définition des objectifs de gestion et la planification quinquennale des actions. L'élaboration de trois nouveaux plans de gestion simplifiés, d'ici mars 2020, pour les sites de Nékoro, Malhec et Porwi, permettra également au groupe de travail d'initier une réflexion sur la définition d'indicateurs d'évaluation de la gestion des sites prioritaires.

À l'issue de cette nouvelle étape de planification de la gestion, un état des lieux des moyens disponibles au sein des collectivités gestionnaires et du CEN sera réalisé afin de dimensionner les éventuelles interventions sur de nouveaux sites prioritaires pour la conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie.

• APPUI DE LA RECHERCHE À LA GESTION DES SITES (RÉSEAU DE SUIVI DES FORÊTS SÈCHES)

Le groupe de travail suivis scientifiques des forêts sèches s'est réuni à trois reprises en 2019 pour poursuivre les réflexions sur l'actualisation du réseau de suivi des forêts sèches, l'harmonisation des protocoles de suivis, l'identification de thématiques de recherche à développer et le suivi d'études pour la conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie.

Le PFS a lancé, en collaboration avec un bureau d'étude, les premières opérations de relecture de dispositifs de suivi installés en 2007 sur les sites protégés de Beupré et Nékoro (commune de Poya). Les premiers résultats sur l'évolution des différentes strates de végétation dans ces sites au sein desquels l'impact des ongulés est réduit, ont été présentés en mars 2019 aux membres du groupe de travail.

Suite à cette étude, les principales tendances qui se dessinent sont :

- Pour le site de Beupré, une amélioration de la fermeture du couvert forestier dans les milieux fermés et au niveau des lisières contrairement aux zones de savanes où, à ce stade, aucune tendance à la fermeture du milieu n'est observée.

- Pour le site de Nékoro, le couvert forestier reste stable avec dans l'ensemble un bon niveau de conservation.

Les experts botanistes mentionnent également un effet bénéfique de la protection de ces forêts sur la régénération des espèces végétales rares confirmant la nécessité de maintenir les efforts de gestion de ces sites prioritaires pour la conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie.



Relecture des dispositifs de suivi des sites de forêt sèche protégés sur la commune de Poya.

D'autres opérations de suivis des forêts sèches sont planifiées pour janvier 2020 sur le Domaine de Déva, ainsi que l'état initial des forêts sèches de la presqu'île de Pindai, en collaboration avec la province Nord, gestionnaire du site, après l'installation de 20 transects de suivi.

Ce nouveau dispositif de suivi permet de compléter le réseau de suivi des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie tout en déployant des protocoles scientifiques identiques apportant des données de référence pour guider les initiatives de restauration écologique sur ces sites majeurs de la conservation des forêts sèches sur foncier public (Domaine de Déva et presqu'île de Pindai).



Cartographie du dispositif de suivi des forêts sèches de la presqu'île de Pindai



Le groupe de travail suivis scientifiques des forêts sèches a également donné un cadre de réflexion pour la définition et le test d'une méthode d'évaluation des parcelles de restauration écologique évoquée au chapitre précédent. L'application du protocole d'évaluation a vocation à se poursuivre sur d'autres sites sur la période 2020-2021. Au regard des résultats de l'évaluation des parcelles de restauration de Tiéa (Pouembout) et de la Pointe Maa (Païta), le comité technique du 18 juin 2019 a souhaité orienter les travaux de réflexions du groupe de travail suivi des forêts sèches vers la définition de nouvelles méthodes de restauration des forêts sèches à tester sur le terrain, et vers l'acquisition de connaissances techniques et scientifiques préalables au développement de ces tests.

4

EXPERTISES

Des conseils en termes de restauration écologique des forêts sèches (protocole, choix d'espèces adaptées...) ont été diffusés auprès de gestionnaires, d'entreprises, d'associations et de propriétaires privés.

Le PFS a mis à disposition des bureaux d'étude en charge de l'actualisation de PUD ou d'études d'impacts, un ensemble de données ayant trait aux forêts sèches, ainsi que des recommandations pour intégrer la protection de cet écosystème patrimonial dans les documents de planification à l'échelle communale.

5

ÉDITION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Le PFS a édité en 2019, avec le concours du CIE, des scientifiques et des naturalistes locaux, le Guide d'identification de la faune des forêts sèches. Cet ouvrage rejoint la collection de guides déjà existants sur les plantes et les oiseaux des forêts sèches du pays. Il est le premier ouvrage illustré qui s'attèle à décrire 54 espèces animales qui peuvent être observées en forêts sèches. Il balaye une grande diversité d'animaux, des mammifères aux vers en passant par les squamates, insectes, araignées et mollusques. Parmi eux, 28 espèces endémiques, 15 autochtones mais également 11 espèces introduites et envahissantes qui ont aujourd'hui un impact sur la flore et la faune des forêts sèches.

Le guide d'identification de la faune des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie est disponible en librairie et consultable dans les centres de documentation des établissements scolaires du territoire, ainsi que dans les bibliothèques et médiathèques publiques.



Guide d'identification de la faune des forêts sèches publié en 2019

Le partenariat annuel entre le CEN et le CIE a été reconduit en 2019 et a permis de mettre en œuvre un programme d'animations visant les scolaires et le grand public. Une trentaine d'animations, en salle et sur le terrain, ont été organisées sur la thématique forêt sèche. Ces interventions ont permis de sensibiliser plus de 590 personnes aux enjeux de conservation de la forêt sèche en Nouvelle-Calédonie.

Par ailleurs, l'équipe du PFS a participé à l'animation du stand d'information et de sensibilisation du CEN lors d'évènements organisés par ces partenaires : Journée de la forêt au parc municipal du Ouen Toro, Forum Jeunesse et Développement Durable, Fête de la Science à Koné et Nouméa, Fête de l'école au Centre culturel Tjibaou, Forum d'orientation « Partage ton parcours » au Lycée Agricole et Général Michel Rocard, Journée citoyenne au collège de Païamboué.



Animation des maquettes pédagogiques par le PFS sur le stand du CEN lors de la fête de la science au collège de Païamboué

Le PFS a également ouvert au public la parcelle de restauration des forêts sèches de la presqu'île de Pindai dans le cadre de la Fête de la Science afin de faire découvrir au plus grand nombre les protocoles techniques et scientifiques qui y sont déployés au profit de la conservation de cet écosystème patrimonial.

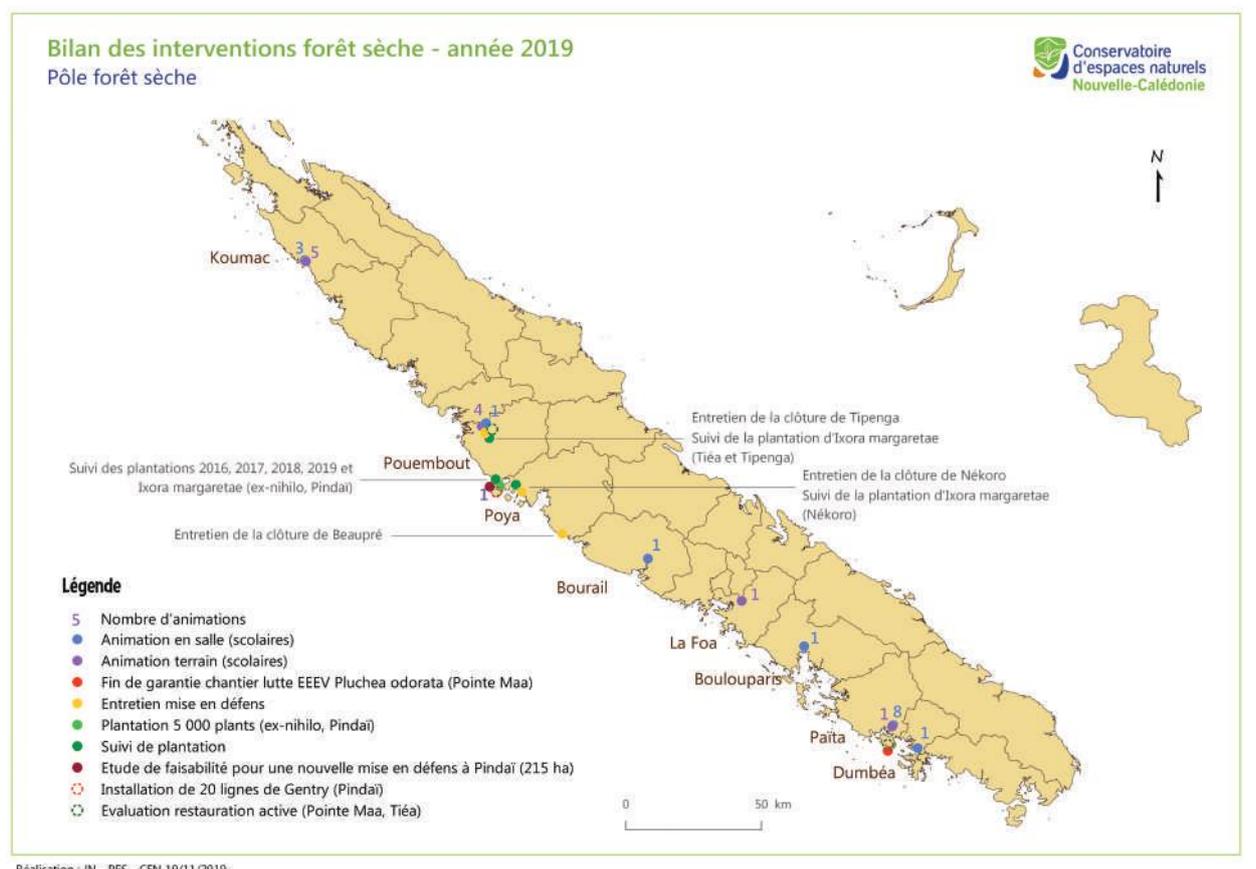
En 2019, par le biais du site internet (www.cen.nc) et des **lettres d'information** du CEN, le PFS s'est attaché à rendre visible le déroulé du plan d'action forêt sèche de l'année en cours en mettant en avant les actions finalisées et les partenariats développés.

Le PFS a ainsi publié 9 brèves et mis en ligne 14 articles de presse concernant la thématique forêt sèche. Une soixantaine de **documents** (ouvrages, outils de sensibilisation, outils pédagogiques interactifs, documents techniques) sont disponibles en ligne dans une rubrique dédiée.

La mise en ligne sur le site internet du CEN du **vade-mecum de la restauration écologique des forêts sèches** permet également d'étoffer la diffusion des informations techniques, essentielles pour comprendre les enjeux de conservation des forêts sèches et mener des opérations de restauration en Nouvelle-Calédonie. Le PFS a également souhaité mettre en avant dans les médias néo-calédoniens quelques projets phares portés en 2019 en diffusant plusieurs communiqués et dossiers de presse en particulier pour la clôture du projet BEST 2.0, l'édition du vade-mecum et du Guide d'identification de la Faune des forêts sèches (interview Radio Djiido en mai 2019, **reportage TV NC 1ère** du 29 mai 2019).



Parcelle de restauration des forêts sèches de la presqu'île de Pindai dans le cadre de la Fête de la Science



Aperçu des interventions du Pôle Forêt Sèche en 2019



Pôle Patrimoine Marin

EN VUE D'ACCOMPAGNER LA GESTION DES LAGONS, RÉCIFS ET ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS, LE PÔLE PATRIMOINE MARIN, DÉPLOIE SES ACTIONS AUTOUR DE TROIS VOILETS :

- LE PATRIMOINE MONDIAL
- L'IFRECOR NOUVELLE-CALÉDONIE
- LE PLAN D' ACTIONS DUGONG (PAD)

LES OPÉRATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ MISES EN ŒUVRE EN 2019.

Comités techniques et groupes de travail animés en 2019

Le comité technique patrimoine mondial s'est réuni le 18 juillet et le 15 novembre 2019 afin d'assurer le suivi des actions mises en place et d'élaborer un plan d'actions pour 2020.

Patrimoine mondial

1

SUIVRE ET S'ASSURER DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES RÉCIFS

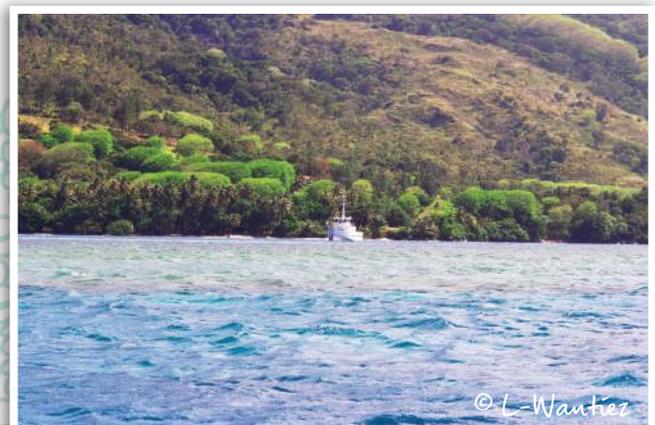
• LE RÉSEAU DE SUIVIS DU BIEN INSCRIT

Depuis l'inscription des « Lagons de Nouvelle Calédonie: diversité récifale et écosystèmes associés » en 2008, la maîtrise d'ouvrage des suivis des communautés biologiques coralliennes et de l'habitat est du ressort des trois provinces et du Gouvernement. Afin de sécuriser le financement de ces suivis et d'optimiser la planification, le CEN a proposé de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage de ces suivis à compter de 2019. C'est ainsi que deux conventions ont été signées. Un partenariat avec l'UNC permet la réalisation des missions par une équipe d'experts scientifiques et l'élaboration des rapports à des coûts réduits. Une seconde convention avec le gouvernement encadre l'utilisation du navire Amborella.

Trois missions de suivi ont été réalisées cette année :

- Zone de Bourail : du 8 au 13 avril puis le 27 mai ;
- Zone côtière nord-est, réalisée en deux temps : une première mission couvrant la zone côtière nord de Poum à Ouégoa a été réalisée du 24 juin au 6 juillet ;
- Zone côtière Est de Pouébo à Poindimié : du 23 septembre au 4 octobre.

Les rapports d'analyse détaillés seront disponibles en début d'année 2020 et mis en ligne sur le site internet du CEN (<http://www.cen.nc/documents/patrimoine-marin/rapports>). Des restitutions publiques seront également organisées dans chacune des zones suivies.





• LE RÉSEAU D'OBSERVATION DES RÉCIFS CORALLIENS, UN SUIVI PARTICIPATIF SOUTENU PAR LE CEN

Le CEN soutient le RORC depuis 2018 afin de pérenniser ce suivi qui dispose de plus de 20 ans de données.

Cette année, le CEN a financé la collecte de données sur 23 des 75 stations que compte le réseau, et a financé l'analyse de 40 d'entre elles (le reste étant financé par d'autres bailleurs tels que la province des îles Loyautés, l'Œil, l'Aquarium des lagons, le CCCE etc.)

N.B : ce réseau de suivi n'est pas directement lié au bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Certaines des stations suivies sont hors zones du bien.



Formation au suivi des récifs

• LE CEN LAURÉAT DE L'APPEL À PROJETS « INITIATIVES POUR LA BIODIVERSITÉ DANS LES OUTRE-MER », DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Pour renforcer les sciences participatives, le CEN a déposé une candidature au bénéfice des trois provinces et a obtenu la subvention sollicitée.

Une convention a donc été signée avec l'AFB et inclut trois volets :

- la formation au suivi des récifs par les acteurs locaux, plus particulièrement par les comités et associations de gestion de zones concernées par l'inscription au patrimoine mondial ;
- le renforcement des compétences des gestionnaires ;
- la formation au suivi des récifs pour les élèves de collège, notamment ceux travaillant déjà sur une aire de gestion éducative.

La province Nord a d'ores et déjà organisé une première formation en juillet pour trois associations de gestion (Hienghène, Touho, Poindimié). Cette première session fait partie intégrante du projet présenté à l'AFB.

• UN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DE LA GRANDE BARRIÈRE DE CORAIL AUSTRALIENNE DÉDIÉ À LA RÉSILIENCE DES RÉCIFS



En 2017, le CEN avait été associé à un appel à projet porté par la Fondation de la Grande Barrière (GBRF) au même titre que quatre autres sites marins inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (Ningaloo, Grande barrière, Palau, Belize).

Le projet a été retenu et s'attachera à accompagner l'élaboration d'une stratégie de résilience des récifs sur chacun des territoires.

L'écriture de cette stratégie ainsi que la mise en œuvre d'actions seront financées par le projet avec notamment le recrutement au CEN d'un chef de projet dédié.

En 2019, de nombreux échanges avec la Fondation de la Grande Barrière de corail ont permis d'aboutir à la signature d'un contrat de collaboration signé en novembre.

Deux avis de vacance de poste ont été successivement lancés en avril et juillet (le premier avis ayant été jugé infructueux) afin de recruter le chef de projet. M. Pierre Bouvais a été retenu et a pris ses fonctions le 19 novembre (cf. I. RESSOURCES HUMAINES).

En parallèle des aspects administratifs, les premiers échanges entre sites et experts impliqués dans le projet ont eu lieu par le biais de webinaires :

- Le 21 février, un webinaire sur un outil de financement durable des aires marines protégées ;
- Le 12 mars, un webinaire présentant les ressources disponibles sur la plateforme récifs résilients de « The Nature Conservancy » ;
- Le 28 mars, un webinaire sur les étapes d'élaboration de la stratégie ;
- Le 11 avril, un webinaire spécifique à la Nouvelle-Calédonie permettant aux gestionnaires d'exprimer leurs priorités et de faire remonter leurs besoins de renforcement de compétences.

Le CEN s'est également déplacé à Townsville du 30 novembre au 2 décembre pour une réunion de travail avec la Fondation de la Grande Barrière de Corail et AECOM afin de planifier les premières phases d'élaboration de la stratégie. Un atelier de travail avec l'ensemble des parties prenantes du projet a permis d'échanger sur les avancées de chacun et de partager les réussites.

Le dernier jour, le CEN a pu participer à un atelier sur la gestion de la résilience récifale organisée par le GBRMPA en marge de la conférence annuelle de l'ICRI.

• ACCOMPAGNEMENT DES COMITÉS ET ASSOCIATIONS DE GESTION

Depuis 2013, un forum des comités de gestion est organisé tous les deux ans. En 2019, le Comité Technique Patrimoine Mondial s'est interrogé sur la pertinence/plus-value de cet événement compte tenu du contexte actuel. En effet, sur les treize comités de gestion existants, moins de la moitié sont réellement actifs. Il était donc nécessaire de s'interroger sur l'intérêt de tous les réunir, mais surtout de trouver une solution alternative répondant aux besoins actuels. Le Comité Technique souhaite apporter davantage d'accompagnement aux comités de gestion inactifs, qui rencontrent des difficultés pour monter et mettre en œuvre des actions.

Il a donc été décidé, pour 2020, d'organiser une journée d'accompagnement aux projets plutôt qu'un forum. L'idée étant qu'ils soient appuyés/accompagnés par des experts thématiques mais également tutorés par leurs pairs.

2

FORMATIONS

• MISE EN PLACE DE FORMATIONS

Un travail d'identification des besoins à moyen terme a été mené auprès des comités et associations de gestion et auprès de leurs collectivités de tutelle.

Deux formations seront mises en œuvre en 2020 :

- Recherche de financement
- Gestion de projet



Ce concours s'est définitivement clôturé le 14 mars 2019 avec l'émission du timbre-poste et de l'enveloppe premier jour à l'effigie des deux dessins lauréats.

3

EXPERTISES ET ACTIVITÉS RÉSEAUX

Le Pôle Patrimoine Marin a été identifié comme point focal (relais entre les partenaires internationaux et les gestionnaires locaux) pour le bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. À ce titre, il apporte son expertise aux partenaires locaux, nationaux et internationaux.

- Au niveau local, il a notamment :
 - participé à l'enquête administrative pour l'élaboration du plan de gestion de la Zone Côtière Ouest,
 - apporté des réponses aux questions posées par la presse écrite (Zone Protégées).
- Au niveau national ou international, il a notamment apporté des informations au programme marin du Centre du patrimoine Mondial pour la valorisation de la gestion réalisée par les gestionnaires calédoniens.

Le pôle assure également des échanges réguliers avec la commission française pour l'UNESCO et l'UNESCO elle-même, autour de la bonne utilisation des logos relatifs à l'inscription ou autour de questions liées à la gestion.

4

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

• L'ANNIVERSAIRE DES 10 ANS D'INSCRIPTION DES LAGONS, RÉCIFS ET ÉCOSYSTÈMES SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Pour rappel, 2018 marquait le 10^{ème} anniversaire de l'inscription des «Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés» sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Parmi les nombreuses actions portées par de multiples acteurs, le CEN avait organisé un concours de dessins, à destination des scolaires, intitulé «dessine-moi ton lagon».



• « **PASSION LAGON** », ET « **MON NOM EST LAGONS** » DEUX VIDÉOS QUI METTENT À L'HONNEUR LE BIEN INSCRIT.

Ces deux vidéos disponibles depuis 2015 et 2016 continuent d'être diffusées et valorisées.

Sur la chaîne YouTube du CEN, on comptabilise le nombre de vues suivant :

- « **Mon nom est lagons** » :

En français : 3443 vues You Tube + 55 partages

En anglais : 537 vues + 4 partages

En japonais : 35 vues + 1 partage

- « **Passion Lagon** » :

En français : 468 vues (+ 525 vues sur le site internet du Centre du patrimoine mondial)

En anglais : 105 vues (+483 vues sur le site internet du Centre du patrimoine mondial)

Ces vidéos sont aussi mises à disposition lors d'évènements comme par exemple la Fête de l'eau à Nouméa.

« Mon nom est lagons » continue d'être diffusé par le Mary D, dans les Betico ou encore dans les avions de la compagnie AIRCALIN où il comptabilise 6335 vues.

• **ÉLABORATION D'UNE CHARTE GRAPHIQUE ET ÉDITORIALE « PATRIMOINE MONDIAL »**

Chacune des collectivités et institutions gestionnaires mettent en place, selon leurs besoins, des panneaux de sensibilisation, de rappel de la réglementation, de sentiers touristiques sur les zones du bien inscrit ou à leurs abords. Ils utilisent des chartes graphiques variées, qui leur sont propres. L'inscription au « patrimoine mondial » n'y est que rarement valorisée.

C'est ainsi qu'à la demande des gestionnaires, le CEN a travaillé sur une charte graphique commune qui serait utilisable par l'ensemble des gestionnaires et mettrait davantage en exergue cette inscription.

Plusieurs supports sont en cours de production :

- la mise à jour graphique des panneaux descriptifs du bien inscrit ;
- la création de « surpanneaux » à apposer sur tous les panneaux existants sans « écraser » les chartes graphiques déjà en place ;
- la mise à jour graphique des panneaux routiers.

En parallèle, le CEN travaille en collaboration avec l' Aquarium des Lagons, lieu le plus visité de Nouvelle-Calédonie et véritable vitrine des lagons inscrits, pour la création d'un affichage panoramique mentionnant cette reconnaissance internationale.

• **PROGRAMME D'ÉDUCATION AUPRÈS DES SCOLAIRES**

Cette année la conduite de l'ensemble des animations pédagogiques concernant le patrimoine mondial a été confiée à l'association Pala Dalik. Le CEN a souhaité que l'animation jusqu'à présent conduite sur les classes de 5^{ème} jusqu'au lycée soit adaptée au cycle 3 (Classes CM1, CM2, 6^{ème}). 52 animations ont été menées et près de 1000 élèves sensibilisés.

Province Nord	Province Sud	Province des îles Loyauté
11 classes	24 classes	17 classes

À noter qu'un équilibre entre les provinces et les différents niveaux est constamment recherché.





IFRECOR Nouvelle-Calédonie

1

GOVERNANCE

• BUDGET IFRECOR NOUVELLE-CALÉDONIE 2019

En 2019, l'IFRECOR a délégué 45 000 € de crédits au CEN pour poursuivre la mise en œuvre du plan d'action local. Ce soutien a permis la participation au comité national de l'IFRECOR à Saint Martin en juin et permettra de continuer la mise en œuvre du projet « usages – suivi de la pêche non professionnelle ».

Additionnellement en 2019, le Ministère des Outre-mer a délégué 15 000 € au CEN pour la rédaction du bilan 2020 de l'état de santé des récifs de Nouvelle-Calédonie qui alimentera le bilan global à l'échelle des Outre-mer français.

2

ÉTAT DES Récifs CORALLIENS DES OUTRE-MER FRANÇAIS 2020

Pour ses 20 ans et pour marquer la fin de son 4ème programme d'actions (2016-2020), l'IFRECOR national a lancé un projet de révision du bilan de l'état de santé des récifs coralliens des outre-mer français. Le dernier bilan ayant été produit en 2015.

Le Comité IFRECOR Nouvelle-Calédonie s'est positionné favorablement pour participer à ces travaux compte tenu, notamment, de la réalisation, en 2018, de la synthèse de l'état de santé du bien inscrit au patrimoine mondial et du rapport Pays produit dans le cadre du Réseau d'Observation des Récifs Coralliens (RORC).

Dans cette version 2020, il s'agit, pour la Nouvelle-Calédonie, de valoriser les diagnostics et états des lieux réalisés au sein du Parc naturel de la mer de Corail (PNMC), les suivis du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, les suivis RORC, les suivis des Aires Marines Protégées et les suivis environnementaux des opérateurs miniers.

Pour réaliser ce projet, le CEN a rédigé et lancé un appel d'offres le 6 août 2019. Deux offres ont été reçues et un consortium a été retenu.

Ce bilan paraîtra à partir de juin 2020.



3

APPUI À LA GESTION

• PROJET USAGES : MESURER LA PÊCHE NON PROFESSIONNELLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Ce projet est décliné en plusieurs phases. En 2018, le CEN confiait la réalisation d'une étude préliminaire à l'IRD afin de définir les besoins et les objectifs des gestionnaires dans le suivi de la pêche informelle (pêche non professionnelle). Cette première phase a permis d'identifier les contraintes de chacune des provinces ainsi que les leviers adaptés en termes de gestion.

Une réunion entre le CEN et les gestionnaires a été organisée le 12 novembre pour échanger sur la phase 2. Les résultats de la phase 1 seront restitués en 2020 au comité local IFRECOR.

Pour la phase 2, qui consistera à produire des indicateurs de suivi sur des sites pilotes dans chacune des provinces, un appel à projet sera très probablement lancé en 2020.

L'ensemble de ces travaux ont vocation à alimenter l'observatoire des pêches porté par le 11^{ème} FED (PROTEGE).



4

EXPERTISES ET ACTIVITÉS RÉSEAUX

• PARTICIPATION AU COMITÉ NATIONAL

Le Comité National de l'IFRECOR s'est réuni à Saint Martin du 3 au 8 juin 2019. Le CEN y a représenté l'IFRECOR Nouvelle-Calédonie.



La première journée de réunion s'est articulée autour des actualités de la Région Caraïbe et des retours d'expériences des gestionnaires des îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy suite à l'ouragan Irma survenu en 2017.

© Nicolas Petit



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

• 18 ANS D' ACTIONS AU SERVICE DES RÉCIFS CORALLIENS, HERBIERS ET MANGROVES DU TERRITOIRE



La deuxième journée a ouvert la réunion du Comité national et a traité, notamment :

- du plan national d'action récifs et de son articulation avec l'IFRECOR ;
- de l'avancement des activités du programme IFRECOR et des plans d'actions locaux de chaque Outre-mer.

Les journées suivantes ont été consacrées à la préparation du « bilan 2020 de l'état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés », à la préparation des 20 ans de l'IFRECOR 2020, à des discussions autour du contenu du site internet ifrecor.fr ainsi qu'au partage de réflexions sur la stratégie IFRECOR post 2020 à élaborer.

• ASSURER LE RÔLE DE RELAIS AUPRÈS DES MINISTÈRES ET APPORTER DES AVIS TECHNIQUES AUX SOLlicitATIONS NATIONALES

Le CEN a apporté des avis et son expertise sur les sujets suivants :

- le contenu d'un appel à projets initié par le ministère de la transition écologique et solidaire pour soutenir la réduction de l'impact des pollutions telluriques sur les récifs ;
- l'état des lieux des aires protégées d'outre-mer réalisé par le ministère de la transition écologique et solidaire ;
- le plan d'action national pour la protection des récifs ;
- le contenu d'un appel à projet sur les déchets marins élaboré par le ministère de la transition écologique et solidaire.

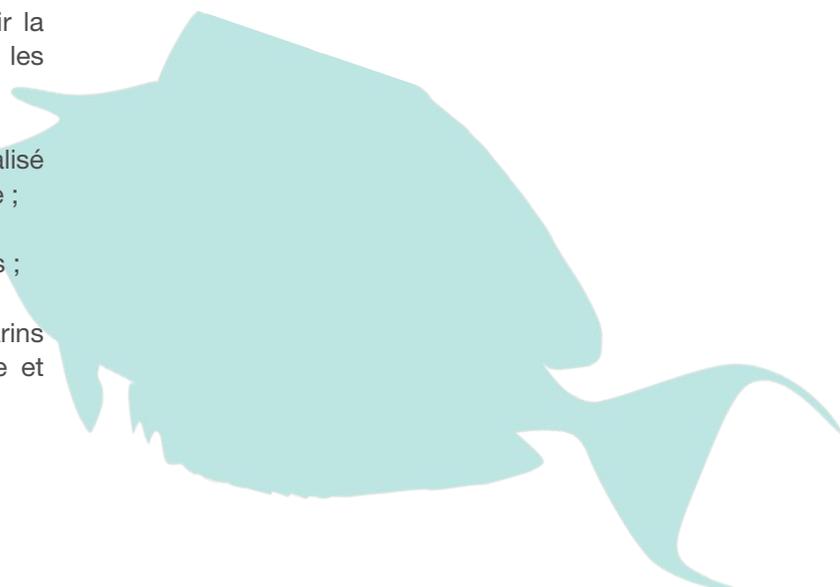


Le CEN a produit un recueil des principales études et actions menées en Nouvelle-Calédonie avec le soutien financier de l'IFRECOR de 2000 à 2018.

Ce document permet d'avoir une vision générale du soutien financier apporté par l'IFRECOR en 18 ans.

Le recueil est téléchargeable sur cen.nc/ifrecor.nc.

La plupart des rapports, documents et ouvrages cités dans ce recueil sont disponibles sur demande.





Comité technique 2019

Le comité technique du PAD s'est réuni le 27 septembre 2019 à Nouméa.

Cette réunion a permis de faire un état d'avancement des actions en cours menées dans le cadre du PAD.

© Christian Grondin

Plan d'Actions Dugong

1

SUIVRE LE STATUT DE CONSERVATION DE L'ESPÈCE

• CAMPAGNE DE SURVOLS DES LAGONS POUR LE COMPTAGE DES DUGONGS

La campagne dénombrement des dugongs par survols des lagons s'est déroulée en plusieurs phases entre octobre 2018 et septembre 2019. La première phase, démarrée fin 2018 était consacrée à l'acquisition des images aériennes par survols des lagons par l'Avion Jaune et Vertical Passion.

La phase suivante en 2019 fut consacrée à l'analyse photographique conduite par WIPSEA, étape fondamentale permettant de détecter de manière semi-automatique les dugongs.

Si la méthode est innovante et permet de traiter une très grande quantité de photographies par informatique, elle ne dispense néanmoins pas de quelques vérifications humaines réalisées par certains membres du PAD.

À l'issue de cette phase, le prestataire WIPSEA a restitué le projet, à Koné, en avril 2019.



Parrain du projet, Aircalin a par ailleurs soutenu le projet en

prenant en charge le voyage du prestataire WIPSEA. La remise d'un rapport final en septembre a permis aux membres du PAD d'échanger sur l'ensemble du projet. Le dugong est une espèce emblématique du patrimoine calédonien qui se raréfie dangereusement.

2

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

• LA RÉALISATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE ET ÉDITORIALE PAD

Un appel d'offre pour la réalisation de la charte graphique et éditoriale du Plan d'Actions Dugong de Nouvelle-Calédonie a été lancé. Ce travail confié à un prestataire vise à consolider l'identité visuelle.

Cette charte sera appliquée à l'ensemble des supports d'information, de sensibilisation et de communication pour améliorer la visibilité du PAD auprès du grand public.

C'est ainsi qu'un nouveau logo pour le PAD va voir le jour en 2020.



• LE PROJET DE MALLETTE D'INFORMATION

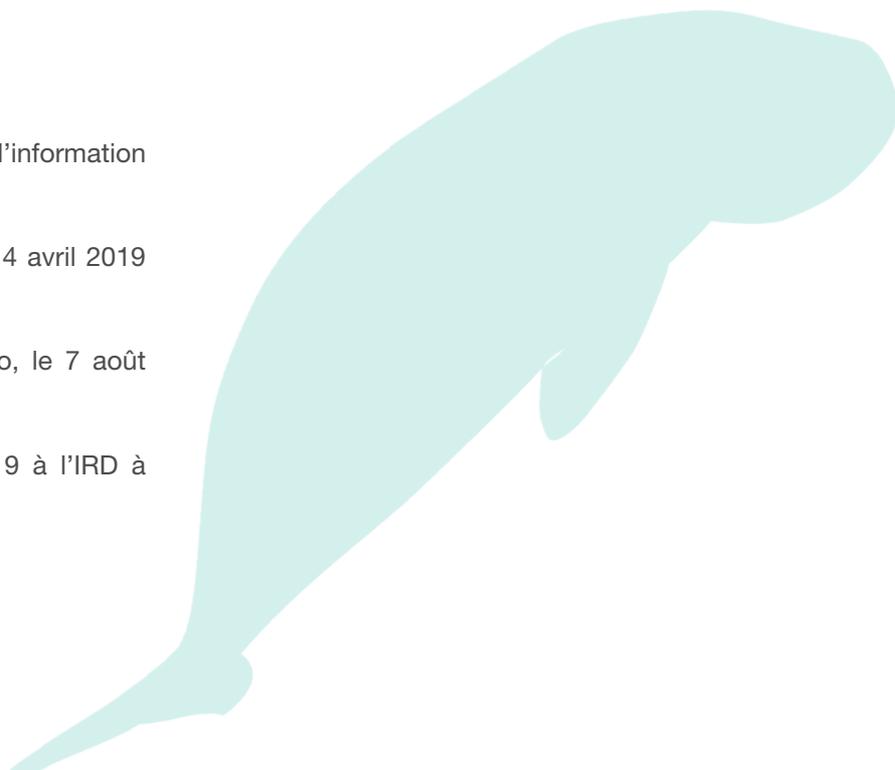
Avec pour objectif de créer et mettre à disposition une mallette d'information et de sensibilisation « dugong » en 2019, une collaboration avec l'Aquarium s'est mise en place. Une première proposition de formats et d'outils d'animations scolaire et public a été produite.

Ce travail a dû être suspendu pour des contraintes de calendrier mais sera repris dès 2020.

• LES MOBILISATIONS LORS DES ÉVÈNEMENTS

Le CEN a participé à l'animation du stand d'information PAD lors des évènements suivants :

- la Journée du Développement Durable, le 4 avril 2019 à Bourail ;
- la Journée éco-citoyenne du Lycée Touho, le 7 août 2019 ;
- le village des sciences, le 5 octobre 2019 à l'IRD à Nouméa.



© Mathieu Juncker



Pôle Espèces Envahissantes

EN VUE D'ATTEINDRE SES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE), LE PÔLE ESPÈCES ENVAHISSANTES (PEE) A ENGAGÉ DANS LE CADRE DE SON PLAN D' ACTIONS 2019 LES OPÉRATIONS PRÉSENTÉES CI-APRÈS.

Comités techniques et groupes de travail animés en 2019 par le Pôle Espèces Envahissantes (PEE)

Deux comités techniques ont été mis en place cette année : le 12^{ème} et 13^{ème} CT PEE se sont ainsi tenus à Foué les 14 août et 21 novembre 2019 pour assurer le suivi des actions 2019 et établir le plan d'action 2020.

Le PEE a par ailleurs animé les groupes de travail (GT) suivants :

- Le GT « Cellule de veille » n° 4 (31 janvier 2019, La Foa) ;
- Le GT « Cellule de veille » n° 5 (12 juillet 2019, La Foa) ;
- Le GT « Ongulés envahissants » n°6 (10 décembre 2019, La Foa).

Le PEE a également participé à 3 comités techniques relatifs à l'étude stratégique du CEN.

1

STRATEGIE PAYS DE LUTTE CONTRE LES EEE

• SYNTHÈSE GRAND PUBLIC

La synthèse de la stratégie de lutte et le poster illustré des EEE classés prioritaires ont fait l'objet d'une seconde édition mise à jour. Le poster comporte désormais **68 espèces prioritaires** et la version numérique de la synthèse comporte un lien permettant l'accès aux guides de surveillance en cours d'édition.



Les versions françaises et anglaises de la version 2019 seront mises à jour sur le site internet du CEN après finalisation des guides de surveillance.

Par ailleurs, après diffusion en 2018 de la totalité des 2000 premiers exemplaires, plusieurs réimpressions ont été effectuées après enquête auprès des collectivités : notamment 500 exemplaires de la synthèse et 1000 exemplaires du poster A3.

• PLANS D'ACTION SIMPLIFIÉS (PAS)

La rédaction de cinq plans d'action simplifiés concernant les EEE prioritaires a été lancée en 2018. Les rédacteurs sont respectivement l'IRD (Chat haret et Fourmi électrique), l'IAC (Bulbul à ventre rouge), la province Sud (Miconia) et le CEN (Lapin européen). Ces PAS ont été amendés en 2019 par le CEN. Un bilan d'avancement des PAS et des contraintes de lutte pour chaque espèce a été présenté lors du CT n°12 d'août 2019 et il a été convenu de prioriser les PAS **Miconia, Lapin, Bulbul et Chat**, sur lesquels des actions de lutte et des tests ont par ailleurs été menés (voir chapitre 4).

Le CEN a notamment participé à **2 réunions techniques** sur le **Miconia**, avec les partenaires concernés, le 11 octobre 2019 (Kanopia) et le 15 novembre 2019 (Province Sud, Kanopia et Cagoutrek) afin d'adapter les futures interventions au bilan 2018.

Un GT « **Plan d'Action Simplifié** » se tiendra début 2020 afin de :

- finaliser et valider les 4 PAS et lancer la rédaction de Plans d'Action Définitifs (PADs) ;
- hiérarchiser les espèces et les zones d'intervention ;
- retenir les modalités de lutte en perspective des PADs.



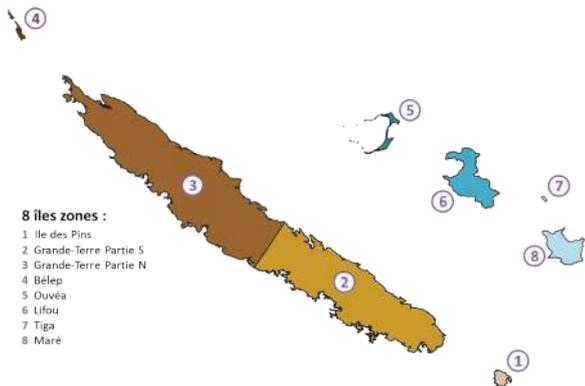


• **STRUCTURATION DE LA CELLULE DE VEILLE**

Afin de renforcer la **surveillance et la détection précoce** des espèces exotiques envahissantes, permettant une intervention rapide, des listes d'**espèces prioritaires à surveiller** pour chacun des **8 secteurs** du territoire ont été validées.

Les listes d'espèces ont été hiérarchisées grâce à la mobilisation et la concertation de **20 experts** et agents des collectivités au cours de **3 ateliers** thématiques (Végétaux en octobre 2018, Vertébrés et Invertébrés en janvier 2019) et de nombreux échanges (janvier-juin 2019). **Les listes ont été validées** par les provinces au cours du GT « cellule de veille » n°5 qui s'est tenu le 12 juillet à La Foa.

Fruit de ce travail, **deux séries de guides pratiques** seront finalisés en 2020 pour chaque secteur (une série « experts » et l'autre « grand public »). Ces guides seront ensuite largement diffusés afin que chaque Calédonien puisse contribuer à détecter et prévenir de nouvelles invasions biologiques.



2

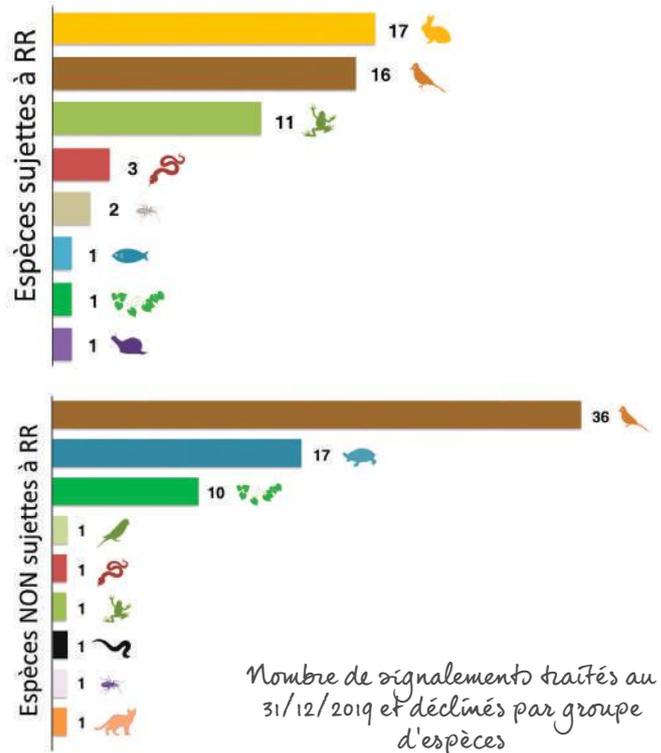
SIGNALEMENTS ET ALERTES (CELLULE DE VEILLE)

• **SIGNALEMENTS REÇUS ET TRAITÉS**

Au 31 décembre 2019, **121 signalements** portant sur **25 espèces** et **plus d'une dizaine** de sollicitations diverses ont été reçus et analysés par la cellule de veille du CEN :

- **52** signalements concernant **10 espèces sujettes à Réaction Rapide** dont le **Lapin**, la **Rainette gracile** et le **Bulbul**.

- **69** signalements concernant **17 espèces NON sujettes à Réaction Rapide (RR)**.



• **PRINCIPALES RÉACTIONS RAPIDES (RR)**

Lapin

Suite à **5 signalements de lapins sur Ouano (La Foa)**, entre mars et mai, **1 lapin a été capturé** par les Gardes Nature de la province Sud.

Entre avril et août, **3 signalements supplémentaires de lapins sur Déva (Bourail)**, sur les 10 reçus jusque-là, ont été traités, en appui de la Sem Mwe Ara.

Sur **5 lapins signalés à Camp Brun (Boulouparis)** en octobre, **4 ont été capturés** (piégeage toujours en cours par les propriétaires avec l'appui des Gardes Nature de la province Sud). Une enquête auprès des propriétaires riverains a par ailleurs été initiée suite au signalement de plusieurs lapins retrouvés morts sur la RT1 dans le même secteur.



Bulbul

8 signalements d'individu(s) isolé(s) ont été recensés en dehors de l'aire de distribution continue de l'espèce ou au niveau du front d'invasion :

En janvier 2019, un bulbul a été signalé à **Fonbano (Koné)**. Les multiples prospections par repasses effectuées par le CEN et les Gardes Nature de la province Nord n'ont pas permis de confirmer sa présence.

En juin 2019, un bulbul a été observé sur le port de **KNS (Voh)**. Suite à la rapide mobilisation des équipes de KNS et de la FFCNC, en lien avec le CEN, **cet individu isolé a été abattu**.

En juillet 2019, suite à 2 signalements de 2 bulbuls à **Nessadiou (Bourail)**, de multiples prospections par repasse du CEN et des Gardes Nature de la province Sud, ainsi qu'un appel à vigilance de la population, n'ont pas permis jusque-là de retrouver ces individus.

En novembre 2019, 2 bulbuls ont été signalés à **Port Ouenghi (Boulouparis)**. S'en est suivi une prospection par repasse par la FFCNC et les Gardes Nature de la province Sud, sans succès.

La communication réalisée sur ce dernier cas (reportage NC Première), s'est traduite par la réception de **plus de 30 signalements de bulbuls** au cours des 2 semaines qui ont suivi, principalement dans l'aire de distribution continue de l'espèce, en limite (Tomo, Boulouparis), et d'un spécimen isolé à **La Tarodière (Bourail)**. Des prospections sur le secteur sont en cours.

Rainette gracile

L'observation, le 22 juin, de plusieurs rainettes graciles (*Litoria gracilentia*), sur **Voh**, (KNS puis zone industrielle de Vavouto), a donné lieu à une Réaction Rapide (RR), en collaboration avec le service environnement de KNS, le SIVAP et les Gardes Nature de la province Nord :



- Plusieurs prospections sur le terrain ont été réalisées entre le 25 mai et le 2 octobre, menant à la collecte de **5 spécimens** ;

- Un communiqué de presse a été diffusé, 2 interventions radio, un reportage télévisé, une interview en plateau télé et des articles de presse ont contribué à la large diffusion de cette alerte. Des fiches-alerte ont été distribuées sur la commune de Voh ;



- KNS a communiqué auprès de ses salariés dans le cadre de leurs réunions « Toolbox » ;

- Des échantillons biologiques ont été transmis à une experte Australienne et une analyse moléculaire a confirmé l'identification de l'espèce. Des prélèvements ont également été transmis au SIVAP pour recherche éventuelle de pathogènes.



Bilan des signalements de bulbuls en 2019, hors zone de distribution connue de l'espèce

Légende	
Signalements de bulbuls :	Résultats de la Réaction Rapide :
● Signalement confirmé (par observation ou photo)	★ Individu(s) tué(s)
● Signalement non confirmé	☆ Succès partiel
	☆ Sans succès
	— R.T.I



• APPELS À VIGILANCE

8 appels à vigilance (ou à prudence) ont été diffusés par le CEN :

Boa des Loyautés

Suite à l'abattage de plusieurs spécimens de Boa des Loyautés à Lifou et Maré en février, probablement par confusion avec le Python, un appel à prudence a été diffusé en concertation avec le service de l'environnement de la province des Iles Loyauté.



Lapin

Des appels à vigilance ont été communiqués en mars aux habitants du secteur de **Ouano (La Foa)** et **La Coulée (Mont-Dore)**, suite aux signalements de Lapins.

Rainette gracie

Un appel à vigilance a été communiqué aux habitants de la commune de Voh en juillet, suite à la découverte de Rainettes gracieles sur KNS.

Bulbul

Deux appels à vigilance ont été communiqués sur le Bulbul : en juillet aux habitants du secteur de **Nessadiou (Bourail)**, et en novembre de manière globale suite aux signalements sur **Boulouparis**.

Miconia

Informés sur l'organisation d'un Raid de la SNSM, le 5 octobre 2019, au départ de **Saint Louis (Mont-Dore)** et traversant des zones infestées par le Miconia, la province Sud et le CEN ont communiqué auprès de l'organisation et de la commune du Mont-Dore sur la problématique du Miconia, les risques de dissémination par les concurrents et les préconisations en termes de nettoyage de chaussures.



Les documents ont été transmis par Challenge Organisation et la SNSM à chaque concurrent (par voie numérique) et affichés sur site, le jour de l'épreuve.

• PROCÉDURES DE SIGNALEMENT

Les modalités de signalement d'une EEE ou d'une espèce suspecte, à effectuer **en ligne** ou par téléphone (**75 30 69**), ont fait l'objet de plusieurs informations afin de mobiliser le Grand Public (voir Chapitre 8).



ACTIVITÉS SUR LES « ONGULÉS ENVAHISSANTS »

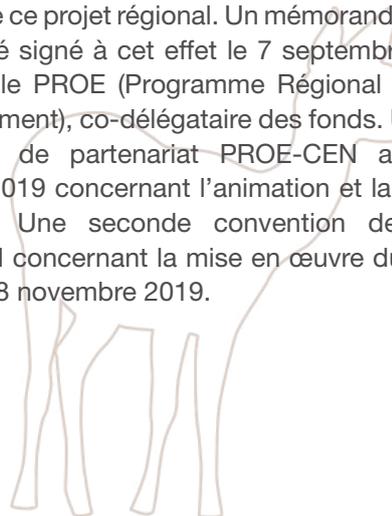
• DÉVELOPPEMENT ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS ONGULÉS ENVAHISSANTS SUR ZONES PRIORITAIRES

Les activités de lutte contre les ongulés envahissants en Nouvelle-Calédonie sont aujourd'hui pour partie intégrées dans le « Thème 4 » du projet régional **PROTEGE** (Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes) : « Les espèces exotiques envahissantes sont gérées pour renforcer la protection, la résilience et la restauration des services écosystémiques et de la biodiversité terrestre ».

L'objectif du Thème 4 de ce projet en Nouvelle-Calédonie est de mettre en place des actions de régulation opérationnelles, et en partie professionnelles, des ongulés envahissants (notamment cerfs et cochons), focalisées sur des **zones prioritaires** à forts enjeux environnementaux (biodiversité et eau) et difficiles d'accès.

Ce projet est financé notamment par l'UE, via le 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED). En Nouvelle-Calédonie, le thème 4 est cofinancé par l'Agence Rurale et les 3 provinces.

Le CEN a été désigné **chef de file** du volet calédonien du Thème 4 de ce projet régional. Un memorandum d'entente (MoU) a été signé à cet effet le 7 septembre 2018 entre le CEN et le PROE (Programme Régional Océanien de l'Environnement), co-délégué des fonds. Une première convention de partenariat PROE-CEN a été signée le 28 mai 2019 concernant l'animation et la coordination du projet. Une seconde convention de partenariat PROE-CEN concernant la mise en œuvre du projet a été signée le 28 novembre 2019.



Christophe Nativel, **animateur territorial chargé de la coordination** de ce thème du projet en Nouvelle-Calédonie, a pris ses fonctions au sein du PEE du CEN le 2 septembre 2019. Il a ensuite mis en place les procédures et les outils de gestion du projet et a rencontré les différents partenaires. L'aménagement des bureaux qui accueillent l'équipe dédiée au projet a été finalisé en mars 2020.

Le recrutement du reste de l'équipe projet a commencé avec la publication de **deux appels à candidature** pour les postes suivants :

- Responsable SIG-BDD / assistant(e) de projet (recrutement le 2 mars 2020)
- Technicien(ne) suivi environnemental (diffusion de l'appel le 20 février 2020)

Les provinces Nord et Sud, ainsi que l'Agence Rurale, ont validé les **trois premières Zones Prioritaires d'intervention** : le Massif du Panié (PN), le Massif montagneux du sud - Thio (PS) et le Massif de Néaoua Mé Adéo à cheval sur les deux provinces.

Les zones d'intervention aux îles Loyauté sont en cours de sélection par la province des Îles Loyauté.

La contribution du CEN à cette activité PROTEGE a fait l'objet de 10 réunions au cours de l'année 2019.

Les premières activités d'information et de concertation, sur le terrain, débiteront à partir du 20 janvier 2020, après validation du plan d'action en GT ongulés envahissants du 10 décembre 2019.

• AUTRES ACTIVITÉS CERFS-COCHONS

Chasses de régulation encadrées (FFCNC, SEM Mwe Ara, Syndicat Mixte des Grandes Fougères, PPRB, Foni Boya...)

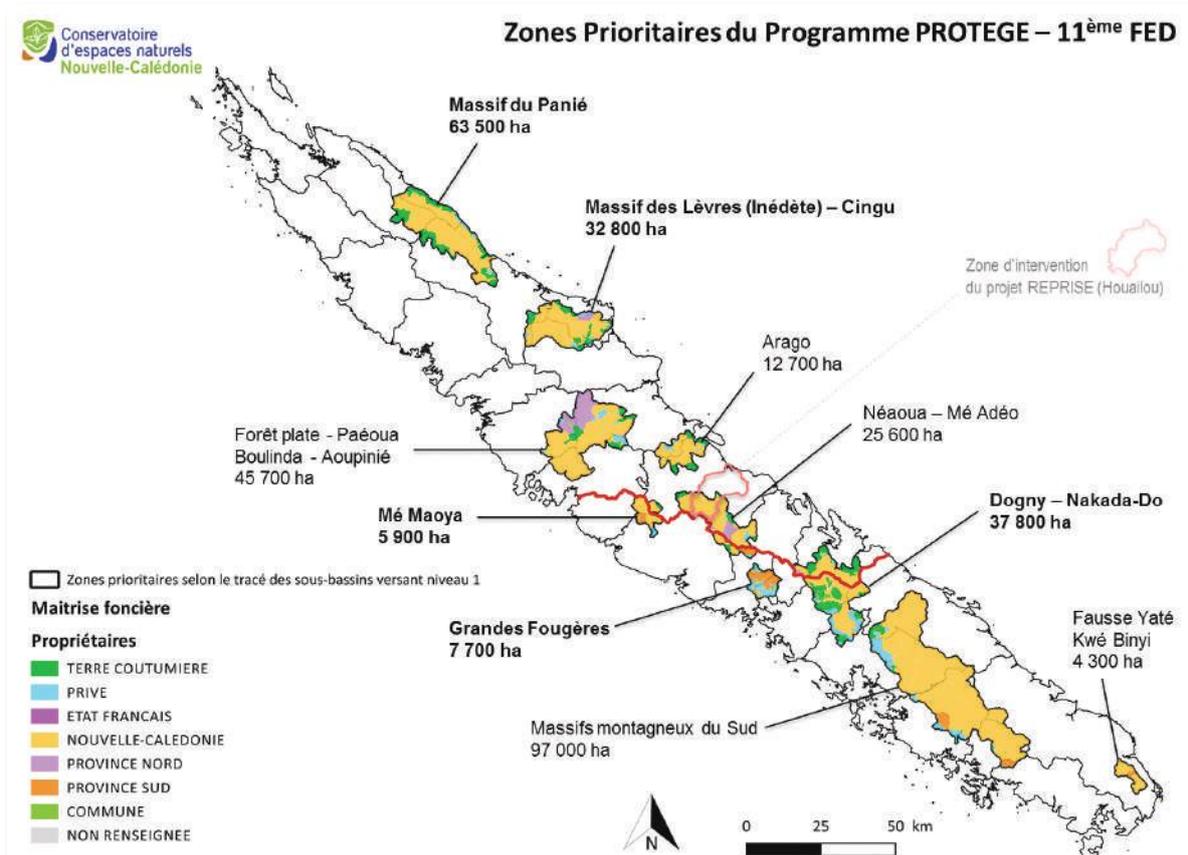
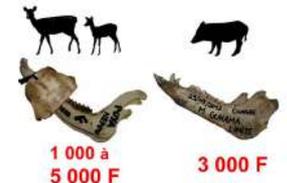
Au 31 décembre 2019, les données relatives à **369** opérations de régulation et à **1048** prélèvements correspondants (cerfs, cochons) ont été reçues et centralisées par le CEN pour valorisation des principaux résultats auprès des partenaires.

Chasse individuelle – Opération mâchoires

Une large communication a été menée par le PEE en janvier 2019 auprès des fournisseurs et partenaires de l'opération mâchoires de cerfs et de cochons, reconduite en 2019 par l'Agence Rurale selon les mêmes modalités que l'année précédente (SMS en masse, emails aux chasseurs-fournisseurs, affichage...).

Au 31 décembre 2019, **10 246** mâchoires de cerfs et **4 824** mâchoires de cochons ont été collectées, réceptionnées au CEN et analysées.

Ce sont **9 622** mâchoires de cerfs et **4 445** mâchoires de cochons féraux qui ont été déclarées primables, après analyse et contrôle de conformité.





Test pilote de faisabilité d'étude du domaine vital des cerfs et cochons en forêt humide

Le CEN a récupéré et testé les 6 colliers-GPS disponibles pour cette étude. Après révision et recharge, les derniers colliers ont été réceptionnés en avril 2019. Après lancement du piégeage à Nodéla (par les Gardes Nature de la PS) et au PGF (ACCAF), **une première truie a été équipée et relâchée le 30 novembre 2019, et un verrat le 3 décembre 2019, avec la contribution du SMGF et des chasseurs de l'ACCAF.**

• FORMATION – SENSIBILISATION

Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement (EIE) : « Gestion de la faune envahissante » au Lycée Agricole et Général Michel Rocard de Pouembout (LAGMR)

À l'image des années précédentes, le PEE a contribué à la mise en œuvre de cet EIE en 2019 auprès de **12 élèves** de bac pro, selon les activités suivantes :

- **Formation théorique et pratique au piégeage** des cochons et des cerfs (9 juillet) ;
- Visite de **dispositifs de régulation et de suivi** au Parc des Grandes Fougères (10 juillet).



• ACTIVITÉS CERFS

Outils de suivi de l'impact des cerfs

Le CEN a encadré un stage de M1 portant sur le «suivi de l'impact du Cerf rusa en forêt tropicale humide : test d'un dispositif exclus au Parc des Grandes Fougères», réalisé par Wilfried Weiss, du 1^{er} avril au 2 août 2019.

L'objectif de cette étude a été d'évaluer et adapter au contexte local, un dispositif simple d'estimation de l'impact du cerf sur la régénération forestière (AICA-CREG, 2012), par l'intermédiaire de placettes fixes de 10m² ouvertes et en exclos.



Captures de cerfs et mise en élevage

Au 31 octobre 2019, les données relatives à **65** opérations de captures et à **3 279** cerfs capturés ont été centralisées par le CEN et relayées au fil de l'eau aux provinces, à l'EDEC, à l'Agence Rurale et au SIVAP, notamment pour contrôle de la période minimale réglementaire de 3 mois de mise en élevage avant abattage.

Renforcement de la régulation des cochons et des cerfs au Parc des Grandes Fougères

Afin d'accompagner le PGF dans le renforcement des actions de régulation, le CEN a contribué à **5 réunions techniques, formations théoriques et pratiques** pour un total de **24 personnes**, au cours de l'année 2019.

Étude de micro-usure dentaire du Cerf rusa et de génétique des paysages

Le CEN a poursuivi en 2019 sa contribution à l'étude financée par l'Agence Rurale. Un avenant à la convention CEN-Agence Rurale, signé le 9 juillet 2019, précise les modalités de cette collaboration. Au total, le CEN a mis à disposition de cette étude **2018 spécimens** (dont **606 tissus musculaires** et **933 mâchoires** cédées).

4

ACTIVITÉS SUR D'AUTRES EEE

• FORMATION PIÉGEAGE DES CHATS ET DES LAPINS ENSAUVAGÉS

Deux formations sur le piégeage des chats et des lapins ensauvagés (19 février à Farino et 1^{er} mars à Koné) ont été réalisées au bénéfice de **27 personnes** (pour un total de 61 depuis 2018) des structures suivantes : FFCNC (11), PGF (5), SEM Mwé Ara (2), PIL (1), EB Expertise (2), Dayu Biik (3), 3C (2), mairie de Koumac (1).

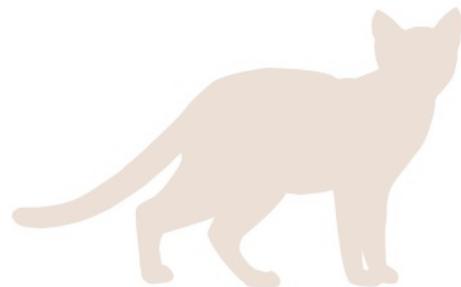
• TESTS DE PIÉGEAGE DES CHATS ENSAUVAGÉS

Sur la base de **88 pièges** de **27 modèles** différents appartenant aux provinces Sud et Nord et au CEN, des tests de piégeage de chats ensauvagés ont été réalisés sur 2 sites où des colonies d'oiseaux marins sont fortement impactées par la prédation par les chats :

- **PINDAÏ (colonie de Puffins)** : avec la contribution des Gardes Nature de la province Nord, de la FFCNC et du CEN, **12 pièges-cages** de modèles distincts ont été testés sur **39 jours de piégeage** (468 nuits.pièges, du 11 mars au 24 mai), aboutissant à la capture de **6 chats** (1,3 chats/100 nuits.pièges).

- **DZUMAC (colonie de Petrels de Gould)** : avec la contribution de EB expertise, les Gardes Nature de la province Sud et le CEN, **21 pièges** ont été déployés sur **10 jours** (210 nuits.pièges), aboutissant à la capture d'**un chat** (0.5 chat/100 nuits.pièges).

Les tests seront poursuivis en 2020 avec, au besoin, la mise à disposition de pièges auprès de partenaires.





• **MODALITÉS DE MISE À MORT DES CHATS ET LAPINS ENSAUVAGÉS**

Afin de définir des méthodes standards, sans risque et dans le respect du bien-être animal, le CEN a lancé une réflexion réglementaire et technique et des tests avec la contribution de professionnels de santé animale. Les propositions ont été validées par le Gouvernement et le Conseil de l'Ordre National des vétérinaires.

• **LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA JACINTHE ET LA FOUGÈRE D'EAU**

La Biofabrique (DDR, province Sud) a fait état en 2018 d'un retour d'expériences encourageant quant à l'utilisation de charaçons pour lutter contre la **jacinthe** et la **fougère d'eau**. Suite à une réunion technique et une visite des installations de Port-Laguerre, avec les partenaires, qui s'est tenue le 11 décembre 2018, il a été convenu en CT PEE N°12 (Août 2019), que le CEN coordonne le développement de la lutte biologique à l'échelle pays et mette en place, à Foué, un élevage d'auxiliaires contre la jacinthe d'eau. En 2019, le CEN a participé à :

- Une rencontre avec le directeur de la DAVAR ayant permis de valider la contribution de cette direction au développement de la lutte biologique (28 février) ;

- Une réunion d'échanges relative à 1) l'invasion de fougère sur Nétéa; 2) le développement de la lutte biologique; 3) la mise en place d'un élevage à Foué; 4) le colloque des Biofabriques (7 octobre) ;

- Un échange technique sur l'élevage, la formation approfondie de l'animateur terrain Grande-Terre du PEE et un lâché d'auxiliaires dans une mare de Nétéa à Païta (9 octobre) ;

- Trois participations dans le cadre du colloque des Biofabriques (11 octobre, 18 et 22 novembre).

5

FORMATIONS

Sur la base des éléments présentés précédemment (chapitres 3 et 4), **24** personnes ont été formées cette année au piégeage des cerfs et/ou des cochons (en **2** sessions) et plus d'une **trentaine** de personnes au piégeage des chats et des lapins (en **2** sessions).



EXPERTISES

Le PEE a été sollicité pour expertise, dans le cadre de projets locaux, nationaux et internationaux (**14 sollicitations**), notamment :

- Lutte contre *Sansevieria* à la Roche Percée (Bourail),
- Lutte contre la Renouée au Marais Fournier (Bourail),
- Demande d'importation de semences de *Cryptocaria Massoy* en provenance de Nouvelle-Guinée et risques associés,
- Lutte contre des rongeurs pour limiter des dégâts sur plantations d'*Araucaria*,
- Projet d'électrification de la tribu de Pagu (Kaala-Gomen): renseignements sur les EEE,
- Identification et lutte contre des lianes sur l'îlot Tibarama (Poindimié),
- Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de la commune de Houailou (demande d'informations sur les EEE),
- Piégeage du chat à l'îlot Némou (Province Sud),
- Lutte contre les poules sultanes,
- Lutte contre le Faux Mimosa,
- Lutte contre les Bambous,
- Stratégie de reconquête de la forêt sur les secteurs dégradés en Nouvelle-Calédonie,
- Cadre réglementaire et encadrement de l'usage d'essences exotiques en sylviculture : statut du *Pinus* notamment et précautions à prendre pour éviter la dissémination en dehors des parcelles sylvicoles,
- Enquête administrative sur le Plan de Gestion de la ZCO.

Le CEN a par ailleurs été sollicité pour participer à 11 ateliers en 2019 :

- Réunions techniques au bénéfice du Projet REPRISE (4 ateliers),
- Réunion d'échange avec la SLN : Stratégie de lutte contre les EEE à l'échelle pays et déclinaison dans le cadre des sites miniers SLN (veille et lutte active, 11 mars),

- Atelier Régional de Capitalisation du projet RESCCUE : Retour sur les résultats des activités régionales et leçons apprises (27 mars),

- Comité Technique du GDSV : Contribution au CT en lien avec les travaux de la cellule de veille du CEN (14 mai),

- Réunion avec la DENV-Province Sud sur les actions de régulation-éradication des lapins sur Leprédour (20 juin),

- Dernier Comité Technique du projet RECOFOR : présentation du bilan (25 juin),

- Réunion à Dayu Biik : Plan de Gestion de la Réserve du Mont Panié (27 juin),

- Ateliers du projet RELIQUES : Dynamique forestière en milieu ultramafique sous les pressions feux-cerfs-cochons (2 ateliers : 28 août et 30 septembre),

- Atelier « Au fil de l'eau » : eau et environnement en Nouvelle-Calédonie et besoins de recherche (18 septembre),

- Atelier participatif de la PEP à Maré (22 novembre),

- Workshop « Réseau de Biosécurité des communautés autochtones du Pacifique » (3 décembre).





7

ACTIVITÉS RÉSEAUX

Le PEE participe, de façon continue, aux échanges avec les partenaires régionaux et internationaux (notamment PII, PILN, DoC NZ, Initiative UICN EEE-OM, MNHN – Stratégie Nationale EEE, Centre de Ressources EEE) et assure, en tant que point focal pour la Nouvelle-Calédonie, la diffusion de ces informations auprès des points focaux extérieurs et des partenaires locaux.

Le CEN a notamment participé à :

- Une enquête de l'UICN visant à identifier :
 - 1) les formations qui ont été organisées depuis une dizaine d'années sur les EEE, en métropole et en outre-mer ;
 - 2) les besoins d'accompagnement et de formation des référents EEE afin d'améliorer la prévention et la gestion des espèces exotiques envahissantes ;
- Une enquête de la Fédération des CEN sur l'état des lieux des coordinations régionales d'acteurs impliqués sur les EEE (existence de stratégies, de documents techniques, de communication, organisation d'événements, etc.). L'objectif final est de disposer à l'échelle nationale d'un réseau de coordinations régionales ;

- Une enquête en ligne pilotée par PII et visant à déterminer s'il existe un consensus et une divergence entre des questions disparates et débattues dans le domaine de la science des invasions et de la gestion de celles-ci ;

- La rédaction de documents sur la coordination nationale de l'animation territoriale sur les EEE - mission MTES/FCEN (coordination, constitution réseau d'acteurs, lutte biologique, gestion de déchets) ;

- L'amendement du rapport édité par la DAFE pour le MTES dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique pour la COP 15.

• CONTRIBUTION À L'ATLAS DES MAMMIFÈRES DE FRANCE – VOL. 2 : ONGULÉS ET LAGOMORPHES

Le PEE a contribué à l'élaboration du 2nd volume de l'Atlas des mammifères de France, coordonnée par le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle). Le CEN est intervenu depuis mars 2017 en tant que 1) pilote local pour effectuer l'interface entre les contributeurs locaux et le MNHN et 2) rédacteur de la monographie sur le Cerf de Java et la monographie géographique de Nouvelle-Calédonie. Les derniers amendements avant passage en PAO ont été effectués en avril 2019.

• CONTRIBUTION À UNE ÉTUDE SUR L'ACACIA FARNESIANA

Le CEN a effectué la collecte et l'envoi d'échantillons de feuilles d'*Acacia farnesiana* et de la rouille associée, *Ravenelia neocaledoniensis*, dans le cadre d'un projet de recherche mené en partenariat avec l'Université de Western Australia, le CSIRO, le Royal Botanic Gardens de Victoria, et l'Université du Queensland.

L'un des objectifs du projet est de déterminer l'origine biogéographique d'*Acacia farnesiana* en Australie et en Nouvelle-Calédonie.

8

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Dans le cadre du programme d'animation mis en œuvre par le CIE, sur financement CEN, **17** animations ont été réalisées auprès des scolaires (**9** en province Nord et **8** en province Sud), pour un total de plus de **332** enfants sensibilisés.

Le PEE a par ailleurs :

- contribué à **4** interventions radio, **2** reportages vidéos, **6** articles de presse écrite, **9** fêtes, foires et salons et **2** présentations à des scolaires ;
- publié, par le biais du site internet du CEN (www.cen.nc) : **5** brèves, **17** articles de presse, **11** vidéos ([chaîne YouTube](#)) et **15** publications Facebook ;
- contribué à la rédaction des **2** lettres d'informations du CEN ;
- publié et diffusé **2** lettres d'information technique « Plus d'info » sur l'actualité des EEE en Nouvelle-Calédonie et dans le monde.



Fête de la Science 2019, à l'IRD

Annexes

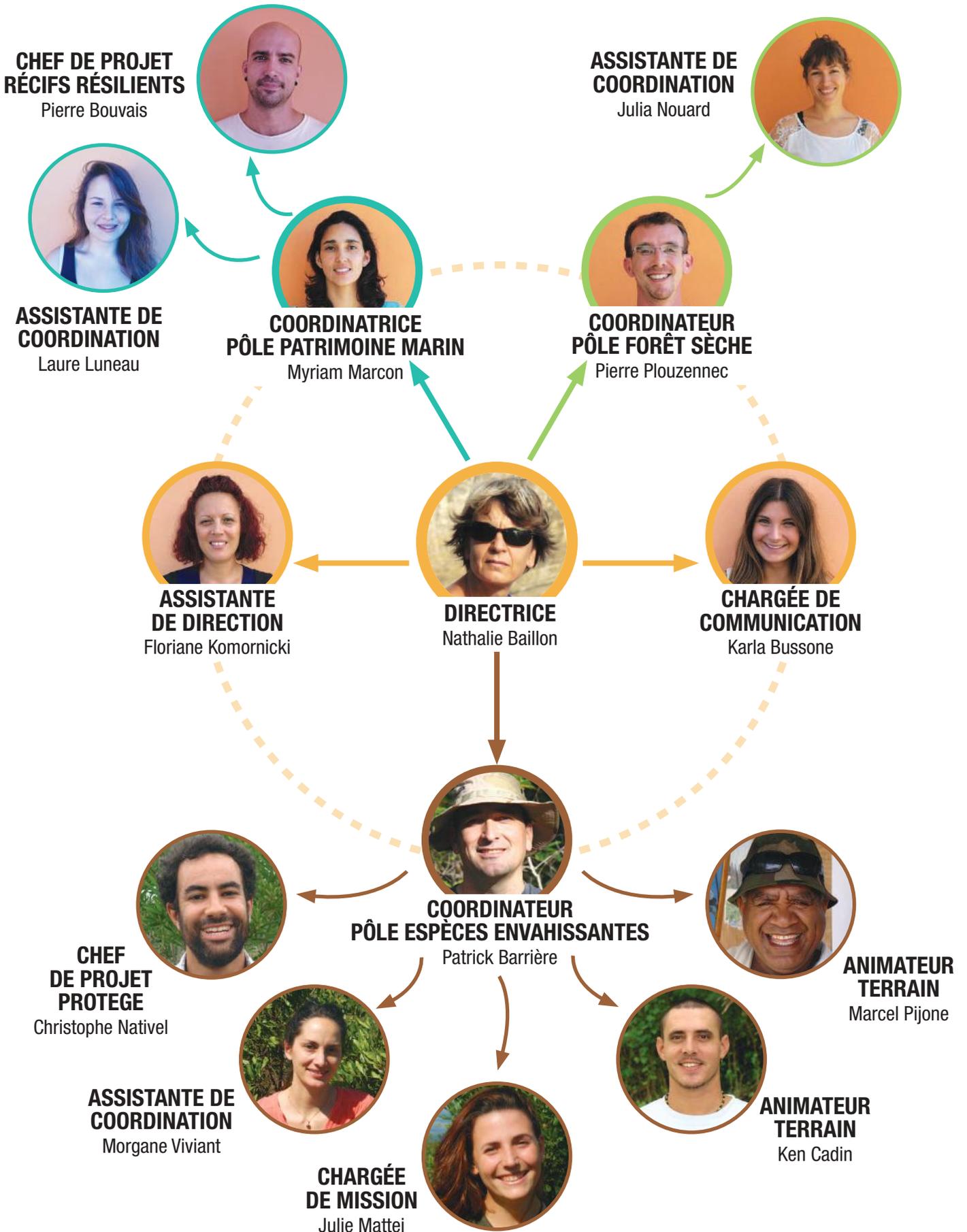
ANNEXE 1

• TABLEAU DES EFFECTIFS DU CEN EN 2019

	FONCTION	NOM PRÉNOM	MISSIONS PRINCIPALES - OBSERVATIONS
DIRECTION	Directrice	BAILLON Nathalie	Direction du CEN, coordination
	Secrétaire /Assistante Direction	KOMORNICKI Floriane	Gestion administrative et suivi comptable
	Chargée de communication	BUSSONE Karla	Élaboration d'une stratégie de communication ayant pour objectif la capitalisation et la valorisation des résultats du CEN, et la définition des axes prioritaires Gestion de la communication courante du CEN Appui au volet communication de projets ou initiatives multi partenariales gérés ou coordonnés par le CEN
PÔLE PATRIMOINE MARIN	Coordinatrice	MARCON Myriam	Coordination des activités et des missions du Pôle Patrimoine Marin
	Assistante	LUNEAU Laure	Animation de la mise en œuvre technique et administrative du PAD en Nouvelle-Calédonie Animation du réseau IFRECOR en Nouvelle-Calédonie Assiste la coordinatrice du Pôle Patrimoine Marin
	Chef de projet	BOUVAIS Pierre	Mise en œuvre du projet Récifs Résilients
PÔLE FORÊT SÈCHE	Coordinateur	PLOUZENNEC Pierre	Coordination des activités et des missions du Pôle Forêt Sèche
	Assistante	NOUARD Julia	Assistance au coordinateur, suivi et encadrement technique des sites et chantiers
PÔLE ESPÈCES ENVAHISSANTES	Coordinateur	BARRIERE Patrick	Coordination des activités et des missions du Pôle Espèces Envahissantes
	Assistante	VIVIANT Morgane	Gestion de la cellule de veille et de surveillance des espèces envahissantes, coordonne les différentes actions (de la détection d'une invasion à la coordination d'une réponse rapide appropriée), surveillance et suivi des sites à risques et des sites pilotes, assistance au coordinateur
	Chargée de gestion données	MATTEI Julie	Analyse et saisie des données biologiques issues des mâchoires, Gestion et développement de bases de données biologiques, production et saisie d'informations géographiques, analyse, traitement et production cartographique
	Animateur terrain Iles Loyauté	PIJONE Marcel	Participation opérationnelle à la régulation et au suivi biologique des populations de cochons sauvages sur l'ensemble des Îles Loyauté
	Animateur terrain Grande Terre	CADIN Ken	Coordination opérationnelle des opérations de régulation, au développement de méthodes de régulation et au suivi biologique des habitats et des populations de gros gibiers
	Animateur Territorial/ Chef de projet	NATIVEL Christophe	Coordination et mise en œuvre de la thématique EEE du projet PROTEGE

ANNEXE 2

• ORGANIGRAMME DU CEN AU 31/12/2019



ANNEXE 3

• MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



TOURTE-TROLUE
Marie-Paule
(Haut-Commissariat)



MAURER
Céline
(Agence Française pour la biodiversité)



MAHE
Charles



DJAIWE
Jean-Pierre
(Nouvelle-Calédonie)



TEIN
Gilbert
(Sénat coutumier)



HONEME
Christiane
(Province des îles Loyauté)



HEO
Nadia
(Province Nord)



SUVE
Françoise
(Province Sud)



GERAUX
Hubert
(WWF France)



TRON
François
(Conservation internationale)



LEVY
André
(Association des maires de N-C)



BERTHELOT
Olivier
(Association française des maires de N-C)



MERMOUD
Jacky
(E.P.L.P)



**DE LA BORIE
DE LA BATUT** Ulric
(Commissaire du Gouvernement)



GODEFROY
Yves-Marie
(Direction des finances publiques de N-C)



FOGLIANI
Bruno
(IAC)



BAILLON
Nathalie
(CEN)

ANNEXE 4

• MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE



ABDELGHANI-IDRISSI
Moulay
(HC-CMRT)



FOGLIANI
Bruno
(IAC)



TESSIER
Emmanuel
(IFREMER)



JOURDAN
Hervé
(IRD)



AMIR
Hamid
(UNC)



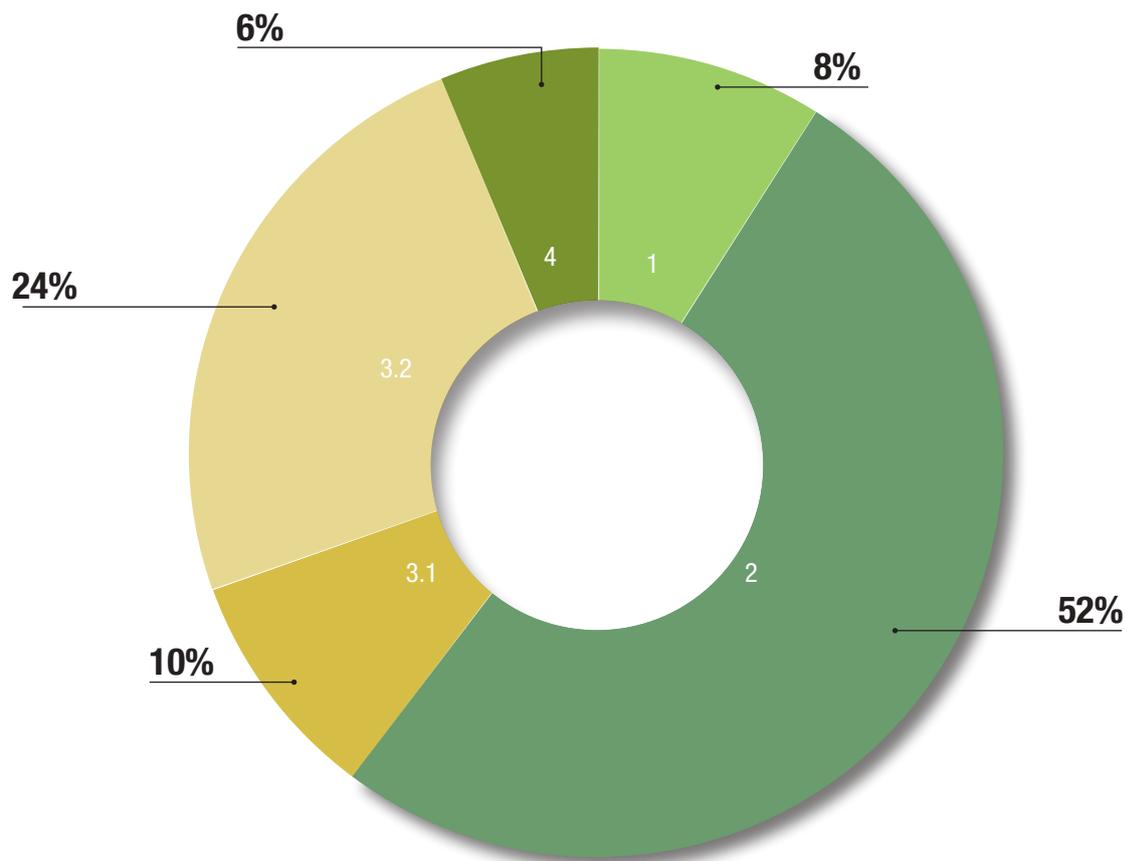
BAILLON
Nathalie
(CEN)



ANNEXE 5

• COMPTABILITÉ ANALYTIQUE PAR PÔLE (dépenses actions et ressources humaines)

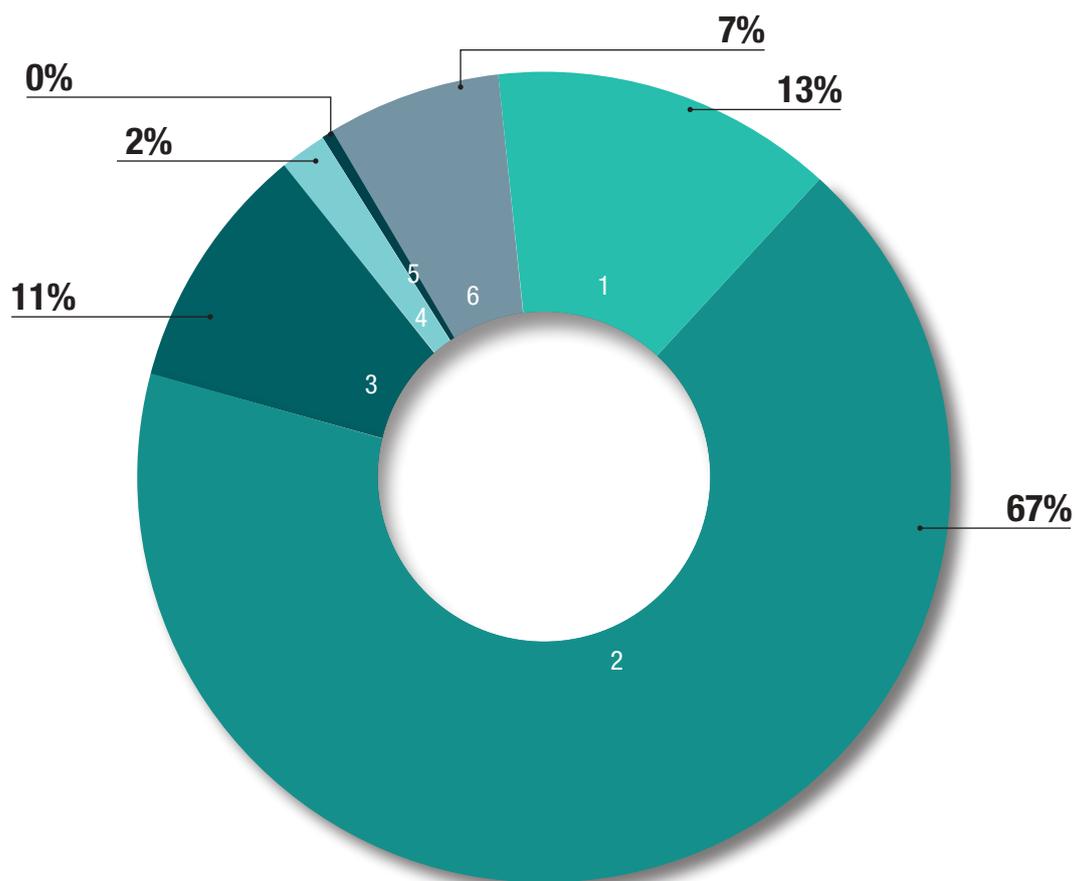
PÔLE FORÊT SÈCHE



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1. Doubler le rythme de protection physique des sites de FS du PFS, en passant de 300 ha à 600 ha, voire 700 ha de FS protégées physiquement (Part 1 + Part 2)
- 2. Multiplier par 10 les surfaces reboisées, afin de parvenir à 200 ha d'ici 2023, tout en baissant les coûts unitaires (Part 1 + Part 2)
- 3.1. Informer et sensibiliser les parties prenantes clés à la conservation des FS
- 3.2. Assurer la gestion du PFS
- 4. Contribuer aux actions transversales CEN

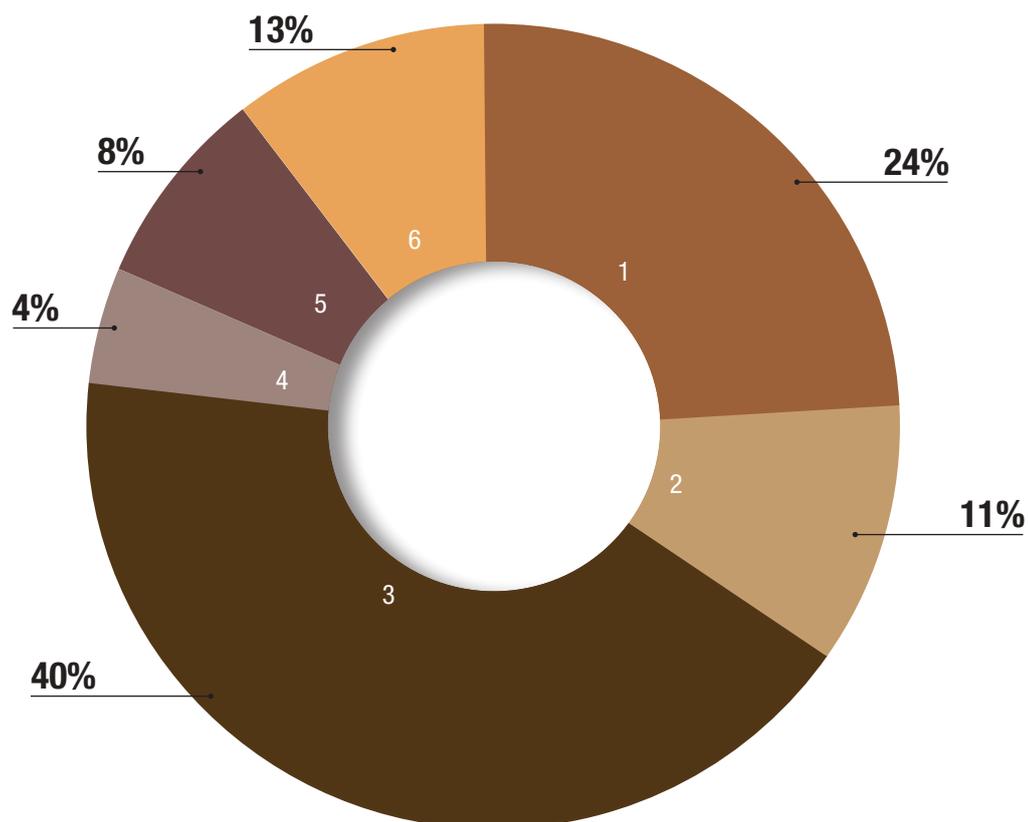
PÔLE PATRIMOINE MARIN - Récifs Résilients inclus



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1. Renforcer la connaissance du public sur le Patrimoine Marin
- 2. Soutenir les actions de gestion
- 3. Connaître
- 4. Coordonner
- 5. Expertiser
- 6. Contribuer aux actions transversales

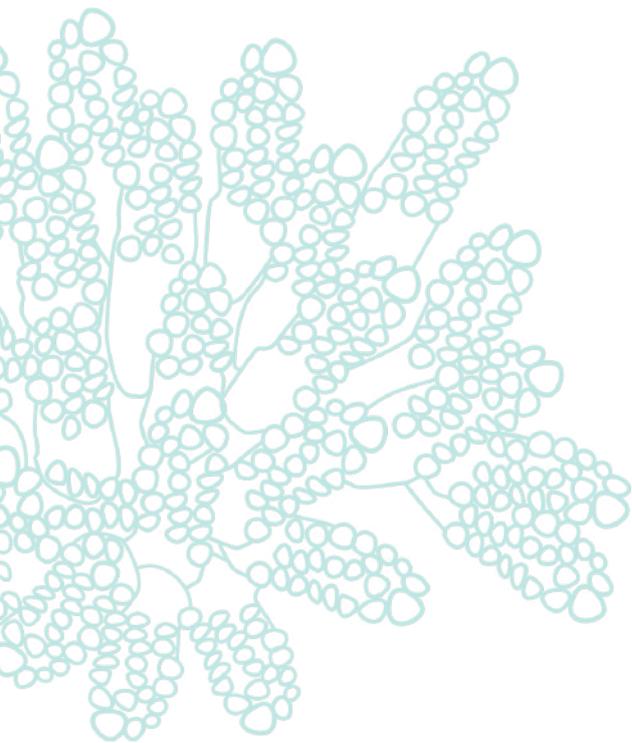
PÔLE ESPÈCES ENVAHISSANTES - Hors PROTEGE



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1. Prévenir et lutter activement
- 2. Sensibiliser, communiquer, former et transférer
- 3. Coordonner et animer
- 4. Expertiser
- 5. Contribuer aux actions transversales
- 6. Actions PIL





RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS
DE NOUVELLE-CALÉDONIE

BP 10 | 98 860 Koné | Nouvelle-Calédonie

+687 47 77 04

secretariat@cen.nc

www.cen.nc



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



SÉNAT COUTUMIER
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



CONSERVATION
INTERNATIONAL

